

CBMS

6th PEP Research Network General Meeting

Sheraton Lima Hotel, Paseo de la República 170
Lima, Peru

June 14-16, 2007

Rapport du Recensement sur les Conditions D'existence des Menages du 13^E Arrondissement de Cotonou

Marie Odile Attanasso



Ministerio de Economía y Finanzas

For more information about the 6th PEP Research Network General Meeting,
please visit: www.pep-net.org



MAIRIE DE COTONOU

**Direction de la Prospective et du
Développement Municipal (DPDM)**

Service de l'Analyse Economique (SAE)

MIMAP



CBMS

MIMAP BENIN

**Système de Suivi
Communautaire de la
Pauvreté
(SSCP)**

**RAPPORT DU RECENSEMENT SUR LES
CONDITIONS D'EXISTENCE DES
MENAGES DU 13^E ARRONDISSEMENT
DE COTONOU**

Septembre 2006

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX -----	4
LISTE DES GRAPHIQUES -----	4
LISTE DES SIGLES -----	5
INTRODUCTION -----	6
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA VILLE DE COTONOU -----	7
1.2. Principaux indicateurs sur la ville de Cotonou : Profil social -----	9
1.2.1. Population-----	9
1.2.2. Les indicateurs de pauvreté de la ville de Cotonou -----	9
CHAPITRE II : LE RECENSEMENT DES CONDITIONS D'EXISTENCE DES MENAGES DU 13EME ARRONDISSEMENT -----	11
2.1 Méthodologie -----	11
2.2. Caractéristiques de la population du 13^{ème} arrondissement -----	12
2.2.1. Répartition des ménages par quartier-----	12
2.2.2 Répartition de la population selon le sexe-----	12
2.3 Le niveau d'instruction de la population -----	13
2.4 Les raisons de non fréquentation scolaire ou d'arrêt des études au moment de l'enquête	14
2.5 Le statut matrimonial -----	16
CHAPITRE III : LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS DU 13EME ARRONDISSEMENT -----	18
3.1 Type de l'habitat -----	18
3.2 Les matériaux de construction -----	18
3.3 Nature du toit -----	19
3.4 Accès à l'électricité -----	19
3.5 Accès à l'eau -----	20
3.6 Mode d'énergie utilisée à la cuisine -----	21
3.7 Gestion des ordures ménagères -----	22
3.8 Evacuation des eaux usées -----	23
3.9 Le mode d'aisance -----	23
3.10 Statut d'occupation du logement -----	24
3.11. La possession de patrimoine -----	25
CHAPITRE IV : LES INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES -----	26
4.1 L'accès aux services sociocommunautaires -----	26
4.2 La santé communautaire -----	28
4.2.1 Les types de maladies-----	28
4.2.2 L'accessibilité des soins de santé-----	28
CHAPITRE V : L'ANALYSE QUALITATIVE DE LA PAUVRETE -----	29
5.1 Définition de la pauvreté par la population cible -----	29

5.2 Perception du niveau de vie du ménage	30
5.3 Perception de l'évolution du niveau de vie des ménages	32
5.4 Appréciation de la satisfaction des besoins du ménage	34
5.4.1 La satisfaction des besoins alimentaires	34
5.4.2. La satisfaction des besoins non alimentaires	35
5.5 La lutte contre la pauvreté	36
5.6. La pauvreté subjective dans le 13ème arrondissement	37
5.6.1 Méthodologie	37
5.6.2 Les indicateurs de pauvreté subjective	39
5.7. Recommandations stratégiques	40
CONCLUSION	42
ANNEXES	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Découpage de la ville de Cotonou en arrondissements -----	8
Tableau 2 : Population de Cotonou par sexe et par arrondissement-----	9
Tableau 3 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté urbaine en 2000-----	10
Tableau 4 : Répartition des ménages par quartier-----	12
Tableau 5 : Répartition de la population selon le sexe-----	12
Tableau 6 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction-----	13
Tableau 7 : Répartition de la population selon le motif de la non scolarisation par sexe et par quartier-----	15
Tableau 8 : Répartition de la population selon le statut matrimonial-----	17
Tableau 9 : Type d'habitat des ménages par quartier-----	18
Tableau 10 : Répartition des ménages par quartiers selon les matériaux de construction utilisés-----	19
Tableau 11 : Répartition de la nature du toit utilisé par quartier -----	19
Tableau 12 : Répartition du mode d'éclairage par quartier -----	20
Tableau 13 : Répartition des ménages selon le mode d'accès à l'eau par quartier -----	21
Tableau 14 : Répartition du mode d'énergie utilisée à la cuisine par les ménages et par quartier -----	21
Tableau 15 : Répartition du mode d'évacuation des ordures ménagères selon le quartier-----	22
Tableau 16 : Répartition des moyens d'évacuation des eaux usées selon le quartier -----	23
Tableau 17 : Répartition des moyens d'aisance selon le quartier -----	24
Tableau 18 : Répartition des ménages selon le mode d'occupation des logements-----	24
Tableau 19 : Répartition du patrimoine possédé par les ménages et par quartier-----	25
Tableau 20 : Répartition des infrastructures de service et d'éducation selon le quartier-----	27
Tableau 21 : Classement des maladies les plus fréquentes des enfants selon la localité -----	28
Tableau 22 : Répartition par ordre d'importance, des principaux problèmes de santé-----	28
Tableau 23 : Définition de la pauvreté selon le quartier-----	30
Tableau 24 : Estimation du niveau de vie selon le revenu du ménage et le quartier -----	30
Tableau 25 : Estimation de la tranche de pauvreté à laquelle appartient les ménages -----	31
Tableau 26 : Situation financière actuelle du ménage -----	32
Tableau 27 : Perception de l'évolution du niveau de vie des ménages du 13 ^{ème} arrondissement au cours de l'année écoulée (12 derniers mois)-----	33
Tableau 28 : Perception de l'évolution du niveau de vie de la population du Bénin au cours de l'année écoulée (12 derniers mois) par les ménages du 13 ^{ème} arrondissement-----	33
Tableau 29 : Estimation du montant minimum nécessaire pour vivre par mois-----	34
Tableau 30 : Participation à l'élaboration du DSRP-----	36
Tableau 31 : Estimez vous que les politiques mises en œuvre actuellement contribuent à réduire la pauvreté ?	37
Tableau 32 : Les indicateurs de pauvreté subjective selon le quartier-----	40
Tableau A1 : Principaux éléments de confort de l'habitat discriminant les ménages par arrondissement-----	44
Tableau A2 : Répartition des infrastructures sociocommunitaire par quartier du 13 ^{ème} arrondissement-----	44
Tableau A3 : Les infrastructures de santé des différents quartiers du 13 ^{ème} arrondissement -----	45
Tableau A4 : Satisfaction des besoins minimum des ménages en fonction des classes de pauvreté-----	49
Tableau A5 : Estimation des besoins minimums pour avoir une condition de vie correcte en fonction des classes de pauvreté-----	50

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Représentation du niveau de dépenses alimentaires non satisfaits des ménages par quintile-----	35
Graphique 2 : Représentation du niveau de dépenses non alimentaires non satisfaits des ménages par quintile	35

LISTE DES SIGLES

ACP	Analyse en Composantes Principales
DPDM	Direction de la Prospective et du Développement Municipal
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
RECEM	Recensement sur les Conditions d'Existence des Ménages
RGPH 3	Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SAE	Service de l'Analyse Economique
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
MIMAP	Micro Impact of Macro and Adjustment Policies
SSCP	Système de Suivi Communautaire de la Pauvreté

INTRODUCTION

L'un des objectifs majeurs de la politique économique du Bénin est la réduction de la pauvreté à court terme et son éradication à long terme. La lutte contre la pauvreté a ouvert la voie à la mise en place des programmes socio-économiques ciblés en faveur des groupes à faible revenu et des départements les plus défavorisés.

En s'engageant dans l'élaboration du Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP), les autorités béninoises étaient conscientes de l'importance de l'enjeu qu'il représente pour l'avenir du Bénin. Le DSRP a défini les types de stratégies de croissance forte et durable qu'il conviendrait d'adopter pour la réduction de la pauvreté. Pour accompagner cette politique de lutte contre la pauvreté, il est important de suivre l'évolution du profil de pauvreté du pays pour déterminer si les programmes de développement améliorent la condition des pauvres. Pour cela, il est non seulement nécessaire de disposer d'outils de collecte et d'analyse de données permettant d'approcher le niveau de vie, les tendances et les caractéristiques des personnes en situation de pauvreté et de précarité mais il est aussi indispensable que les communautés locales soient associées à chaque étape du suivi/évaluation du DSRP afin de permettre une internalisation du processus et une réelle capitalisation des résultats.

C'est ainsi que le SSCP/Bénin (Système de Suivi Communautaire de la Pauvreté) propose, dans un contexte de décentralisation, d'observer les conditions de vie des populations sur des groupes relativement limités (comme les communes et/ou les municipalités du pays).

Cette méthodologie de suivi des conditions de vie des ménages rentre dans le cadre du DSRP dans un contexte de décentralisation où les premières élections municipales et communales ont eues lieu en décembre 2002 et janvier 2003.

Implanté au Bénin en 2005, le SSCP a réalisé son test pilote dans le 13^e arrondissement¹ de Cotonou. Les données collectées ont trait aux caractéristiques sociodémographiques des ménages (âge, niveau d'instruction, statut matrimonial, etc.), aux caractéristiques de l'habitat (matériaux de construction, etc.) et aux conditions d'existence (mode d'éclairage, approvisionnement en eau, etc.).

Ce recensement pilote servira à l'établissement de projets d'intérêt général tels que la construction d'écoles, d'infrastructures culturelles et sportives, etc. Il servira aussi à l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement.

Pour les acteurs privés, il servira aux projets d'implantations d'entreprises (description de la main-d'œuvre disponible sur place) ou de commerces et services (marché potentiel offert par les habitants, etc.). Par exemple, l'autorisation d'implantation d'une pharmacie dans une commune est liée à la population de la commune.

Le présent rapport qui présente les résultats du recensement pilote vise à mieux comprendre les caractéristiques des ménages pauvres de cet arrondissement ainsi qu'à avoir une meilleure appréciation de leurs conditions de vie et à définir de meilleures stratégies de lutte contre la pauvreté.

¹ Cet arrondissement est composé des quartiers Agla, Ahogbohoulé, Aïbatin, Gbèdegbe, Houénoussou et Missité.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA VILLE DE COTONOU

Cotonou est située sur le cordon littoral qui s'étend entre le lac Nokoué et l'océan Atlantique, constituée de sables alluviaux d'environ cinq mètres de hauteur maximale. Le relief du cordon a deux caractéristiques principales : dépressions longitudinales parallèles à la côte et bas-fonds érodés par l'écoulement des eaux pluviales qui communiquent avec le lac. Le site est coupé en deux par le chenal appelé "lagune de Cotonou", communication directe entre le lac et la mer, creusée par les Français en 1894. La liaison entre les deux parties de la ville est assurée par trois ponts. La nappe phréatique se trouve à proximité de la surface du sol dont la perméabilité élevée accélère l'infiltration des eaux pluviales et usées (risques de pollution).

Le climat est de type équatorial avec une alternance de deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. Pendant la grande saison des pluies, la ville est menacée par de graves inondations (niveau bas fortement influencé par les variations du niveau des plans d'eau ; niveau maximal des crues : 1,50 m IGN). 33% de son territoire est marécageux. Les épis du port ont contribué à l'érosion de toute la côte Est de la ville. Cette érosion s'opère à une vitesse moyenne de 16,80 mètres par an dans la crique.

Sur le plan démographique, la ville de Cotonou tire sa population essentiellement des régions voisines ou banlieues (Sèmè-Kpodji et Abomey-Calavi). Elle a connu un accroissement de 8,26% entre les recensements de 1961 et 1979. Cet accroissement s'est beaucoup ralenti ces dix dernières années (3,89% entre 1979 et 1992 et 2,07% entre 1992 et 2002). La population de Cotonou s'élève à 665.100 habitants en 2002 selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002. L'âge moyen de la population est de 20 ans. La tranche d'âge comprise entre 0 et 20 ans est de 52% de la population. Cotonou compte un nombre d'hommes plus élevé que celui des femmes. La ville est le lieu d'attraction de la plupart des actifs du Bénin.

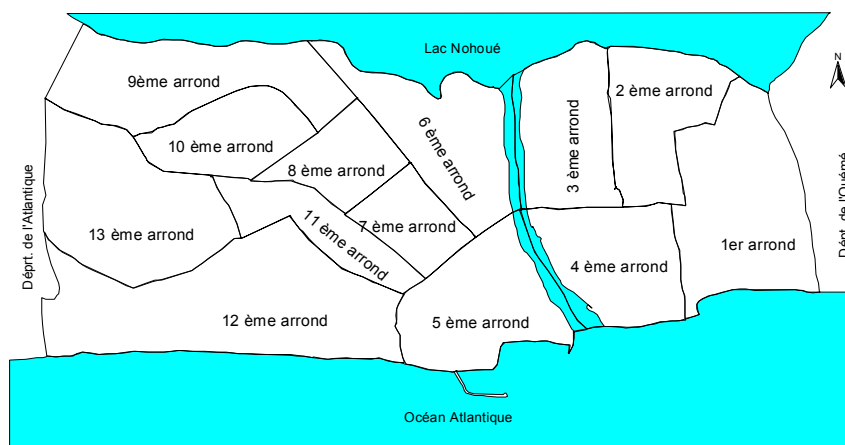
La ville de Cotonou concentre plus de 45% des actifs des dix principales villes du Bénin. Viennent ensuite, les villes de Porto-Novo (14,5%) et Parakou (7,2%). Le taux d'activité (population active rapportée à la population en âge de travailler) est de 67,7%. Un fait marquant est la hausse du taux d'activité observé au niveau de la population féminine qui est passé de 37,2% en 1979 à 54,7% en 1992 soit un accroissement annuel de 3%. Cela s'explique par la participation de plus en plus massive des actifs féminins à la production des biens et des services dans le secteur formel. Le taux d'occupation (rapport de la population occupée à la population totale de 10 ans et plus) est de 66,7%. Les résultats du recensement de février 1992 et les enquêtes récentes (1-2-3 de 2001) révèlent que la participation à l'activité économique au Bénin commence très tôt (dès 10 ans) et se poursuit bien au-delà de 55 ans.

Sur le plan territorial, la ville de Cotonou est divisée en 13 arrondissements, 144 quartiers qui s'étendent sur une superficie de 79 km². Cette ville présente un statut administratif particulier et est érigée en un département (Département du Littoral). On y compte la plupart des services administratifs et les ambassades. Cette ville abrite également le potentiel économique du pays (maisons de commerce, industrie).

Tableau 1: Découpage de la ville de Cotonou en arrondissements

Arrondissements	Ex-Communes
1	Avotrou Dandji
2	Sénadé Yénawa
3	Sègbèya Ayélawadjè
4	Sodjatinmè Misséssin
5	Gbédokpo Gbéto Xwlacodji
6	Dantokpa Aidjèdo Ahouansori
7	Saint-Michel Dagbédji
8	Sainte Rita
9	Fifadji
10	Kouhounou
11	Gbégamey Vodjè
12	Cadjèhoun Djomèhountin
13	Houénoussou

Carte représentant les différents arrondissements de la ville de Cotonou



1.2. Principaux indicateurs sur la ville de Cotonou : Profil social

1.2.1. Population

Le 13^e arrondissement qui a servi de cadre à la phase pilote du SSCP au Bénin, apparaît comme l'un des arrondissements les plus peuplés de la ville de Cotonou ; troisième rang après le 12^e, et le 6^e arrondissement.

Tableau 2 : Population de Cotonou par sexe et par arrondissement

COMMUNE : COTONOU	Masculin		Féminin		Total
TOTAL	323168	48,59	341932	51,41	665149
1er Arrondissement	27 076	48,86	28 337	51,14	55413
2ème Arrondissement	26 106	48,61	27 602	51,39	53708
3ème Arrondissement	29 157	48,73	30 673	51,27	59830
4ème Arrondissement	19 460	49,88	19 552	50,12	39012
5ème Arrondissement	16 164	49,18	16 700	50,82	32864
6ème Arrondissement	34 686	48,80	36 399	51,20	71085
7ème Arrondissement	16 963	46,91	19 195	53,09	36158
8ème Arrondissement	17 895	47,55	19 736	52,45	37631
9ème Arrondissement	30 095	48,87	31 490	51,13	61585
10ème Arrondissement	19 737	47,21	22 069	52,79	41806
11ème Arrondissement	17 451	48,18	18 768	51,82	36219
12ème Arrondissement	37 191	48,80	39 026	51,20	76217
13ème Arrondissement	31 187	49,06	32 385	50,94	63572

Source : RGPH3, 2002

1.2.2. Les indicateurs de pauvreté de la ville de Cotonou

Cotonou est de loin la ville qui, contribue le plus à la pauvreté urbaine. C'est cette raison qui a guidé le choix de la ville de Cotonou comme site pilote. Dans les 13 arrondissements que compte la ville le 13^{ème} qui donne l'impression d'un milieu rural dans un grand centre urbain a été retenu pour démarrer la phase pilote du Système de Suivi Communautaire de la Pauvreté au Bénin.

Tableau 3 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté urbaine en 2000

	Indices de pauvreté			Contribution (%)		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Kandi	0,143	0,024	0,006	1,47	0,62	0,29
	0,026	0,006	0,002	0,27	0,15	0,1
Natitingou	0,202	0,078	0,04	2,3	2,28	2,09
	0,029	0,013	0,009	0,33	0,4	0,45
Ouidah	0,222	0,069	0,03	2,75	2,19	1,68
	0,03	0,011	0,007	0,37	0,37	0,4
Parakou	0,302	0,113	0,058	13,74	13,27	12,03
	0,023	0,011	0,007	1,04	1,27	1,51
Dogbo	0,258	0,067	0,024	1,51	1,02	0,65
	0,031	0,01	0,005	0,19	0,16	0,13
Djougou	0,205	0,064	0,03	3,97	3,22	2,67
	0,029	0,012	0,007	0,55	0,58	0,62
Cotonou	0,298	0,131	0,081	60,29	68,69	74,64
	0,017	0,009	0,007	1,73	1,93	2,2
Lokossa	0,253	0,101	0,053	2,27	2,33	2,17
	0,031	0,015	0,01	0,28	0,36	0,41
Porto-Novo	0,127	0,026	0,009	8,7	4,66	2,8
	0,017	0,005	0,002	1,1	0,81	0,66
Abomey-Bohicon	0,134	0,029	0,01	3,0	1,71	1
	0,018	0,005	0,002	0,4	0,29	0,23
Ensemble Bénin	0,246	0,095	0,054	100	100	100
	0,009	0,005	0,004	-	-	-

Source : ELAM9

CHAPITRE II : LE RECENSEMENT DES CONDITIONS D'EXISTENCE DES MENAGES DU 13EME ARRONDISSEMENT

2.1 Méthodologie

Par arrêté N°019 / MCOT / SG / DPDM du 04 mars 2005, la mairie de Cotonou a retenu d'organiser en collaboration avec le SSCP/Bénin, le test pilote du Recensement sur les Conditions d'Existence des Ménages (RECEM) dans le 13^e arrondissement.

Un Recensement des ménages et des conditions d'existence de ces derniers est un comptage complet à une date déterminée des ménages d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de ces conditions d'existence. Il s'agit ici de dénombrer, c'est-à-dire de compter, sans omission, ni répétition, les personnes et/ou les ménages. Cette opération a utilisé 50 agents recenseurs, 10 contrôleurs et 4 superviseurs pour collecter les informations sur toutes les personnes résidant dans le 13^e arrondissement. Les informations sur les conditions de vie des ménages ont été recensées à l'aide du questionnaire ménage et celles sur la pauvreté à l'aide du questionnaire qualitatif. Des informations générales sur l'arrondissement ont été également collectées grâce au questionnaire communautaire.

La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au chef de ménage et à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur les questionnaires ménage et qualitatif les renseignements recueillis. Des questions ont été aussi posées au chef quartier pour avoir des informations générales sur les infrastructures du quartier.

2.2. Caractéristiques de la population du 13^{ème} arrondissement

2.2.1. Répartition des ménages par quartier

Le 13^{ème} arrondissement compte 6 quartiers : Agla, Missité, Aïbatin, Gbèdegbé, Houénoussou et Ahogbohouè. Dans ces 6 quartiers, il a été recensé une population totale de 40 130 répartie en 12 337 ménages.

Le quartier Agla, le plus vaste en superficie, comporte le nombre le plus élevé de ménages : 65,38 % du total des ménages du 13^{ème} arrondissement. Missité a le nombre de ménages le plus réduit 554 soit 4,50% du nombre de ménages total recensés.

Tableau 4 : Répartition des ménages par quartier

	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohouè	13e arrondissement
Nombre de ménages	8067 65,38 %	554 4,50 %	1428 11,58 %	606 4,91 %	602 4,88 %	1080 8,75 %	12337 100 %
Population totale	25251	2069	4363	2363	1899	4185	40130
Taille des ménages	3,1	3,7	3,1	3,9	3,2	3,9	3,3

Source : RECEM, 2005

La taille moyenne des ménages du 13^{ème} arrondissement est de 3,3 ; la taille la plus élevée se trouvant à Gbèdegbé : 3,9 habitants par ménages.

2.2.2 Répartition de la population selon le sexe

Une répartition de la population par sexe permet de constater que cet arrondissement comporte plus d'hommes que de femmes 53 % contre 47 % de femmes. Cette répartition de la population est caractéristique des régions de forte migration comme Accra. Les hommes émigrent souvent à la recherche d'un hypothétique emploi laissant dans les zones d'émigration leurs épouses.

Tableau 5 : Répartition de la population selon le sexe

		masculin	féminin	Total
Agla	Effectif	13604	11647	25251
	%	53,9	46,1	100,0
Missité	Effectif	1016	1053	2069
	%	49,1	50,9	100,0
Aïbatin	Effectif	2350	2013	4363
	%	53,9	46,1	100,0
Gbèdegbé	Effectif	1176	1187	2363
	%	49,8	50,2	100,0
Houénoussou	Effectif	958	941	1899
	%	50,4	49,6	100,0
Ahogbohouè	Effectif	2146	2039	4185
	%	51,3	48,7	100,0
13e Arrondissement	Effectif	21250	18880	40130
	%	53,0	47,0	100

Source : RECEM, 2005

2.3 Le niveau d'instruction de la population

Le niveau d'instruction de la population est assez faible. Seulement 3,9 % de cette population a le niveau du supérieur ; un habitant sur trois a le niveau primaire ou secondaire général. Moins d'un habitant sur trois de cet arrondissement n'a aucun niveau scolaire soit 27,9 %.

La tendance observée est la même dans les différents quartiers de l'arrondissement sauf dans le quartier Missité où on recense plus de population de niveau primaire que dans les autres quartiers et par conséquent moins de population n'ayant aucun niveau d'instruction : 20,5 %.

Tableau 6 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction

QUARTIER		masculin	féminin	Total
Agla	aucun niveau	19,7	32,5	25,6
	primaire	34,9	35,0	34,9
	secondaire général	35,9	28,0	32,3
	secondaire technique	3,8	2,6	3,2
	supérieur	5,8	2,0	4,0
	Total	100	100	100
	effectif	11724	9948	21672
Missité	aucun niveau	11,7	23,0	17,4
	primaire	41,4	44,7	43,0
	secondaire général	37,3	28,5	32,9
	secondaire technique	3,3	1,9	2,6
	supérieur	6,3	2,0	4,1
	Total	100	100	100
	effectif	788	806	1594
Aïbatin	aucun niveau	21,5	33,6	26,9
	primaire	23,8	25,5	24,6
	secondaire général	41,6	33,1	37,8
	secondaire technique	5,3	4,2	4,8
	supérieur	7,8	3,6	5,9
	Total	100	100	100
	effectif	1900	1515	3415
Gbèdegbé	aucun niveau	15,5	32,2	23,6
	primaire	38,0	38,8	38,4
	secondaire général	34,3	24,3	29,4
	secondaire technique	7,1	3,5	5,4
	supérieur	5,2	1,1	3,2
	Total	100	100	100
	effectif	1029	986	2015
Houénoussou	aucun niveau	16,0	28,5	22,1
	primaire	31,6	33,6	32,6
	secondaire général	43,7	34,0	38,9
	secondaire technique	4,5	2,6	3,5
	supérieur	4,2	1,4	2,8
	Total	100	100	100
	effectif	806	780	1586

Ahogbohouè	aucun niveau	13,2	27,7	20,3
	primaire	35,1	35,6	35,3
	secondaire général	39,0	31,0	35,1
	secondaire technique	8,1	4,0	6,1
	supérieur	4,5	1,8	3,2
	Total	100	100	100
	effectif	1759	1670	3429
13e arrondissement	aucun niveau	18,5	31,4	24,5
	primaire	34,0	34,8	34,4
	secondaire général	37,1	28,9	33,3
	secondaire technique	4,5	2,9	3,8
	supérieur	5,8	2,1	4,0
	total	100	100	100
	effectif	18006	15705	33711

Source : RECEM, 2005

2.4 Les raisons de non fréquentation scolaire ou d'arrêt des études au moment de l'enquête

Le recensement a permis de constater que le manque de moyens pour la scolarisation des enfants n'est pas uniquement un fait rural. En effet, la principale raison de la non scolarisation des enfants dans l'ensemble est le manque de moyens. Vient ensuite la préférence pour un apprentissage ou un travail. C'est à Gbèdegbé que cette raison a été le plus souvent soulevée : 61 % de la population recensée, environ deux personnes sur trois. La préférence pour un apprentissage ou un travail est plus marquée à Ahogbohouè et Aïbatin que les dans les autres quartiers.

Alors que les femmes sont plus nombreuses à évoquer le manque de moyens, les hommes quant à eux sont plus nombreux à préférer un apprentissage ou un travail.

Tableau 7 : Répartition de la population selon le motif de la non scolarisation par sexe et par quartier

Quartier		Masculin	Féminin	Total
Agla	impossibilité financière des parents	48,8	54,7	51,6
	préférence pour un apprentissage ou un travail	23,3	17,2	20,5
	grossesse, mariage	0,2	3,1	1,5
	handicap, maladie	1,2	1,6	1,4
	échec scolaire	5,5	5,2	5,4
	trop jeune	5,0	4,3	4,6
	écoles trop éloignées	0,9	1,0	0,9
	études achevées	7,3	2,9	5,2
	Autre	7,9	10,0	8,9
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	7800	6913	14713
Missité	impossibilité financière des parents	33,1	33,2	33,1
	préférence pour un apprentissage ou un travail	25,8	15,5	20,9
	grossesse, mariage	0,6	6,5	3,4
	handicap, maladie	0,4	0,9	0,7
	échec scolaire	6,4	10,4	8,3
	trop jeune	2,3	2,1	2,2
	écoles trop éloignées	0,2	0,5	0,3
	études achevées	3,0	0,9	2,0
	Autre	28,2	29,9	29,0
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	472	431	903
Aïbatin	impossibilité financière des parents	26,9	28,9	27,8
	préférence pour un apprentissage ou un travail	36,7	31,8	34,5
	grossesse, mariage	0,4	7,0	3,4
	handicap, maladie	1,7	1,0	1,4
	échec scolaire	6,3	8,2	7,1
	trop jeune	5,2	7,1	6,0
	écoles trop éloignées	0,5	0,4	0,4
	études achevées	12,1	7,2	9,9
	Autre	10,3	8,5	9,5
	total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	1323	1091	2414
Gbèdegbé	impossibilité financière des parents	60,9	67,6	64,2
	préférence pour un apprentissage ou un travail	21,5	11,2	16,4
	grossesse, mariage	0,3	2,3	1,3
	handicap, maladie	0,3	0,2	0,2
	échec scolaire	6,9	7,6	7,2
	trop jeune	1,9	5,5	3,7
	écoles trop éloignées	0,2	0,2	0,2
	études achevées	6,9	2,4	4,7
	Autre	1,1	3,1	2,1
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	627	617	1244
Houénuoussou	impossibilité financière des parents	44,4	49,3	46,8
	préférence pour un apprentissage ou un travail	13,9	14,6	14,2
	grossesse, mariage	0,4	1,6	1,0
	handicap, maladie	1,6	2,8	2,2
	échec scolaire	6,7	8,3	7,5
	trop jeune	10,9	6,7	8,8
	écoles trop éloignées	1,0	0,6	0,8
	études achevées	14,9	8,5	11,7
	Autre	6,3	7,7	7,0

	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	505	507	1012
Ahogbohouè	impossibilité financière des parents	34,8	35,4	35,1
	préférence pour un apprentissage ou un travail	34,9	28,5	31,7
	grossesse, mariage	0,3	3,2	1,7
	handicap, maladie	0,3	0,7	0,5
	échec scolaire	5,1	6,5	5,8
	trop jeune	4,4	3,9	4,2
	écoles trop éloignées	0,3	0,3	0,3
	études achevées	10,0	3,9	7,0
	Autre	9,9	17,6	13,7
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	1147	1120	2267
13 ^e arrondissement	impossibilité financière des parents	44,8	49,6	47,1
	préférence pour un apprentissage ou un travail	25,5	19,3	22,6
	grossesse, mariage	0,2	3,5	1,8
	handicap, maladie	1,1	1,4	1,2
	échec scolaire	5,7	6,2	5,9
	trop jeune	4,9	4,6	4,8
	écoles trop éloignées	0,7	0,7	0,7
	études achevées	8,2	3,6	6,0
	Autre	8,7	11,0	9,8
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	11874	10679	22553

Source : RECEM, 2005

2.5 Le statut matrimonial

Le statut matrimonial permet de savoir la situation matrimoniale des individus. On recense quel que soit le quartier plus d'individus célibataires que d'individus mariés. Dans l'ensemble, on recense 40,5 % de célibataires contre 54,4 % de personnes mariées dont 12,6 % vivant en union libre. La forme de mariage la plus pratiquée est le mariage monogame : 38,3 %. C'est à Ahogbohouè que l'on compte le plus de ménages polygames : 6,5 % contre 3,5 % pour l'ensemble de l'arrondissement.

C'est à Gbèdegbe qu'il a été recensé la plus forte proportion de célibataires : 45,9 %.

Tableau 8 : Répartition de la population selon le statut matrimonial

Quartier		masculin	féminin	Total
Agla	marié(e) monogame	36,3	40,6	38,3
	marié(e) polygame	2,6	3,4	3,0
	union libre	12,4	14,4	13,4
	célibataire	44,8	34,6	40,1
	divorcé(e)	2,5	3,3	2,9
	veuf (veuve)	1,3	3,7	2,4
	Total	100	100	100
	Effectif	9793	8356	18149
Missité	marié(e) monogame	37,0	31,5	34,2
	marié(e) polygame	4,4	5,9	5,2
	union libre	16,1	18,6	17,4
	célibataire	39,2	35,2	37,2
	divorcé(e)	2,2	4,4	3,3
	veuf (veuve)	1,0	4,4	2,7
	Total	100	100	100
	Effectif	676	677	1353
Aïbatin	marié(e) monogame	35,9	38,8	37,2
	marié(e) polygame	1,2	2,5	1,8
	union libre	14,4	14,7	14,6
	célibataire	45,5	36,6	41,5
	divorcé(e)	2,4	3,5	2,9
	veuf (veuve)	0,6	3,9	2,1
	Total	100	100	100
	Effectif	1718	1386	3104
Gbèdegbé	marié(e) monogame	29,5	31,5	30,5
	marié(e) polygame	4,3	3,9	4,1
	union libre	13,8	16,6	15,1
	célibataire	50,7	40,8	45,9
	divorcé(e)	1,2	3,2	2,2
	veuf (veuve)	0,6	4,0	2,2
	Total	100	100	100
	Effectif	843	803	1646
Houénoussou	marié(e) monogame	46,4	48,3	47,3
	marié(e) polygame	3,4	4,6	4,0
	union libre	4,7	4,0	4,4
	célibataire	42,1	32,8	37,4
	divorcé(e)	2,8	5,3	4,1
	veuf (veuve)	0,6	5,0	2,8
	Total	100	100	100
	Effectif	675	679	1354
Ahogbohòuè	marié(e) monogame	40,7	41,5	41,1
	marié(e) polygame	6,2	7,7	6,9
	union libre	6,4	5,7	6,0
	célibataire	44,7	38,4	41,6
	divorcé(e)	1,3	3,3	2,3
	veuf (veuve)	0,8	3,4	2,0
	Total	100	100	100
	Effectif	1540	1461	3001
13e arrondissement	marié(e) monogame	36,8	39,9	38,3
	marié(e) polygame	3,0	4,0	3,5
	union libre	11,9	13,3	12,6
	célibataire	44,8	35,5	40,5
	divorcé(e)	2,3	3,5	2,9
	veuf (veuve)	1,1	3,8	2,3
	Total	100	100	100
	Effectif	15245	13362	28607

Source : RECEM, 2005

CHAPITRE III : LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS DU 13^{EME} ARRONDISSEMENT

Les caractéristiques de l'habitat concernent le type de l'habitat, les matériaux de construction des murs, la nature du toit, l'éclairage, l'approvisionnement en eau, l'énergie utilisée pour la cuisine, l'évacuation des ordures ménagères, des eaux et le statut d'occupation du logement.

3.1 Type de l'habitat

Très peu de ménages vivent dans des villas ; dans l'ensemble 2,7%. Le quartier le plus nanti est Houénoussou. Gbèdegbé a plus de maisons en bande que les autres quartiers : 53,4% alors que dans l'ensemble il y en a 47,7%. L'appartement qui est très faiblement occupé par les ménages : 3,4 % mais un peu plus élevé à Aïbatin 5,8 %.



Tableau 9 : Type d'habitat² des ménages par quartier

	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohoulé	13 ^e arrondissement
Appartement	3,2	3,9	5,8	3,7	3,2	1,8	3,4
Villa	2,0	2,6	3,1	1,0	12,9	2,3	2,7
Maison dans une concession	28,5	34,6	32,7	20,9	27,0	40,9	29,9
Maison en bandes	48,3	47,8	43,7	53,4	44,5	46,9	47,7
Pièces sans dépendances	16,7	10,3	14,1	20,6	10,1	6,9	15,1
Autres	1,3	0,9	0,6	0,3	2,3	1,2	1,2
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7947	544	1409	588	596	1059	12143

Source : RECEM, 2005

3.2 Les matériaux de construction

Les matériaux de construction les plus utilisés sont le béton, le ciment, la pierre, etc. C'est curieusement à Aïbatin que nous avons fait la proportion de maisons en béton, ciment, et pierre la plus faible mais la proportion de logements en terre cuite et non cuites la plus élevée : 56,1 %.

Agla, Missité, Gbèdegbé et Houénoussou ont les habitats les plus précaires, c'est-à-dire les maisons en palme/bambou respectivement 12,2 %, 13,2 %, 11,2 % et 10,2 %.

² **Appartement** : bâtiments à étages. **Villa** : bâtiment de haut standing entouré d'une clôture et possédant généralement une verdure dans la cours intérieure. La Villa peut être un bâtiment ordinaire. La Villa est habitée généralement par un seul ménage. **Maison en bandes** : bâtiment compartimenté qui peut servir de logement à plusieurs ménages. **Pièces sans dépendances**: bâtiment à une pièce.

Tableau 10 : Répartition des ménages par quartiers selon les matériaux de construction utilisés

Les matériaux de construction	Aglá	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohòuè	13 ^e arrondissement
Béton, ciment, pierre, etc	67,3	73,4	33,7	74,4	48,2	69,5	63,3
Briques cuites et non cuites	13,3	5,4	56,1	9,0	23,9	20,8	18,9
Semi dur (banco amélioré)	0,7	1,3	2,1	0,7	0,7	0,8	0,9
Terre-battue (pisé)	0,5	0,2	0,9	-	0,2	0,6	0,5
Bois/planche	4,9	4,5	3,2	4,6	15,6	2,3	5,0
Palme/Bambou	12,2	13,2	3,7	11,2	10,2	5,2	10,5
Autre	1,1	2,0	0,4	0,2	1,3	0,9	1,0
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7946	538	1408	590	598	1058	12138

Source : RECEM, 2005

3.3 Nature du toit

Les logements sont pour la plupart couverts de tôle. Très peu sont couverts de dalle 6,7 % à Aïbatin et 6,9 % à Houénoussou. La précarité est souvent marquée par les maisons couvertes en Chaume/paille, en Bois/planche et en Palme/Bambou. Dans l'ensemble, seulement 1% des logements sont dans ces conditions.

Tableau 11 : Répartition de la nature du toit utilisé par quartier

Nature du toit	Aglá	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohòuè	13 ^e arrondissement
Dalles	3,0	3,1	6,7	1,9	6,9	3,0	3,6
Tuiles	4,0	1,5	6,4	1,0	7,9	2,5	4,1
Tôle	91,9	95,2	84,7	96,3	83,8	93,5	91,2
Chaume/paille	0,3		0,6	0,5	0,3	0,8	0,4
Bois/planche	0,2		1,0	0,3			0,3
Palme/Bambou	0,4	0,2	0,4		0,3	0,2	0,3
Autre	0,1		0,2		0,8		0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7948	544	1409	590	598	1060	12149

Source : RECEM, 2005

3.4 Accès à l'électricité

Cotonou étant la capitale, le mode d'éclairage le plus courant est l'électricité. Ce mode d'éclairage est également le plus utilisé dans le 13^{ème} arrondissement : plus de deux personnes sur trois. Le quartier le plus pourvu est Aïbatin où environ 85 % des ménages utilisent l'électricité pour s'éclairer. Il est cependant important de faire remarquer que dans les quartiers comme Agla (30,4 %) et Ahogbohòuè (31,3 %), qu'une personne sur trois utilise encore la lampe à pétrole communément appelée lampe tempête. Le lampion qui est un mode d'éclairage du milieu rural se retrouve également dans le 13^{ème} arrondissement : 2,1 %. C'est à Gbèdegbé que nous avons la plus forte proportion : 4,8 % de ménages utilisent le lampion suivi de Houénoussou.

Tableau 12: Répartition du mode d'éclairage par quartier

Eclairage	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohouè	13e arrondissement
Electricité	65,5	73,8	84,8	76,1	68,5	64,8	68,7
Groupe électrogène	0,5	0,2	0,8	0,5		0,5	0,5
Lampe à gaz	0,7	0,9	1,1	0,7	0,8	0,3	0,7
Lampe à pétrole	30,4	22,3	10,7	17,7	25,8	31,3	27,0
Feu de bois	0,2		0,3	0,2			0,2
Bougie	0,8	0,4	0,4	0,2	0,3	0,4	0,7
Lampion	1,9	1,5	1,9	4,8	3,0	2,8	2,1
Autre	0,1	0,9			1,5		0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7909	543	1405	589	594	1059	12099

Source : RECEM, 2005

Comparé à l'enquête emploi de 2002, on peut dire que le nombre de ménages ayant accès à l'électricité n'a pas varié entre 2002 et 2005. En 2002, selon les calculs de l'INSAE, 69,59 % des ménages ont accès à l'électricité contre 68,7 % recueillis au cours du RECEM en 2005.

3.5 Accès à l'eau

L'approvisionnement en eau concerne les différentes sources d'eau utilisées pour les besoins quotidiens. En moyenne très peu de ménages disposent de robinets intérieurs ou extérieurs dans leur logement : seulement 1 personne sur quatre. Environ deux ménages sur trois vont chercher de l'eau potable dans un autre ménage contre rémunération.

Dans l'ensemble pour le 13^{ème} arrondissement, on constate une amélioration de l'accès à l'eau courante entre 2002 et 2005 : 69,59 % en 2002 contre 88 % en 2005.



Le quartier le plus défavorisé est Ahogbohouè : seulement 20,2 % des ménages ont accès à des robinets intérieurs ou extérieurs et 74,4 % achètent l'eau dans un autre ménage. A Missité, 12,1 % des ménages continuent d'utiliser des puits non protégés comme source d'approvisionnement en eau.

Tous les 6 quartiers sont raccordés à la SONEB pourtant nous notons des disparités dans l'accès selon le quartier. Le raccordement à l'eau de la SONEB a un coût et une bonne frange de la population se voit incapable d'y accéder. Des stratégies devraient être définies dans le domaine de l'accès à l'eau potable dans la mesure où ceci fait partie des OMD.

Tableau 13: Répartition des ménages selon le mode d'accès à l'eau par quartier

Approvisionnement en eau	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohòuè	13e arrondissement
Robinets intérieurs ou extérieurs	20,7	41,0	44,0	27,6	45,8	20,2	25,8
Forage	0,3	0,7	0,6	0,2	0,3	0,4	0,4
Bonne fontaine	0,7	1,8	1,7	2,2	0,8	0,8	0,9
Robinet d'un autre ménage	68,5	38,5	34,4	64,3	42,3	74,4	62,2
Citerne	0,4	0,2	0,4	0,2		0,1	0,3
Puits protégé	3,5	4,9	8,3	1,0	9,1	2,7	4,2
Puits non protégé	3,0	12,1	10,1	4,4	1,0	1,4	4,1
Rivière/fleuve/lac/mare	0,1	0,2	0,1				0,1
Autre	2,7	0,5	0,3	0,2	0,7		1,9
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7941	546	1403	588	594	1040	12112

Source : RECEM, 2005

3.6 Mode d'énergie utilisée à la cuisine

La source d'énergie la plus utilisée pour la cuisson est le charbon de bois : 70,31 % pour l'ensemble de l'arrondissement. On note cependant une évolution négative dans les sources d'énergie utilisées pour la cuisson. En 2002, 62 % des ménages utilisaient le charbon comme mode de cuisson.

Le bois de chauffe est toujours utilisé dans l'arrondissement : 15,3 % à Ahogbohòuè. L'utilisation du charbon de bois et du bois de chauffe représente une menace pour l'environnement. Leur utilisation massive entraînerait la déforestation si d'autres sources d'énergie ne sont pas trouvées pour la cuisson. De plus, l'utilisation du bois de chauffe élève le niveau de pollution atmosphérique dans les foyers et est nocif pour la santé de par la fumée qu'il dégage.

Bien que le 13^{ème} soit dans la plus grande ville de Cotonou, très peu de ménages utilisent le gaz à la cuisine : seulement 8,67 % dont un nombre plus élevé de ménages à Aïbatin : 18,7 %.

Tableau 14 : Répartition du mode d'énergie utilisée à la cuisine par les ménages et par quartier

Energie cuisine	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohòuè	13e arrondissement
Electricité	2,8	3,0	4,1	3,3	2,3	2,2	2,89
Gaz	7,0	8,1	18,7	7,1	11,9	7,2	8,67
Pétrole	6,3	4,1	11,3	6,9	6,4	2,5	6,46
Charbon de bois	73,1	72,2	52,5	74,9	69,5	70,2	70,31
Bois de chauffe	9,6	11,7	12,3	7,2	8,9	15,3	10,36
Déchets de récolte	0,6	0,2	0,9	0,2	0,3	0,5	0,60
Autre	0,6	0,7	0,3	0,5	0,7	2,2	0,71
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7911	540	1392	581	597	1054	12075

Source : RECEM, 2005

3.7 Gestion des ordures ménagères

La gestion des ordures ménagères constitue un problème important dans la ville de Cotonou surtout dans les quartiers où le service de ramassage est faible à cause du manque de moyens de la population.

Le recensement effectué a permis de constater que 69,0 % des ménages jettent les ordures ménagères dans la nature. L'évacuation des déchets et l'assainissement font aussi partie des préoccupations des entrepreneurs, mais aussi de la population en général.



Le cas de Gbèdegbé est préoccupant dans la mesure où 94,7 % de la population jettent leurs ordures dans la nature. Ceci confirme la non existence de service de ramassage dans ce quartier comme à Ahogbohohouè où 89,0 % des ordures sont également jetées dans la nature (cf. tableau A2 en annexe).

Dans l'ensemble des quartiers à peine un ménage sur 5 a recours à la voie privée. Le quartier qui bénéficie le plus de service public est Aïbatin : 15,9 % des ménages ont accès à la voirie publique et 31 % à la voirie privée. Au total 46,9 % des ménages gèrent mieux leur environnement. Sur les 6 quartiers Aïbatin se présentent comme le quartier où le cadre de vie est le plus agréable.

Tableau 15 : Répartition du mode d'évacuation des ordures ménagères selon le quartier

Evacuation des ordures ménagères	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohohouè	13e arrondissement
Voirie publique	3,9	1,8	15,9	1,0	3,8	0,7	4,8
Voirie privée	21,1	15,5	31,0	2,9	24,2	4,9	19,8
Dans la nature	68,1	79,2	45,1	94,7	68,1	89,0	69,0
Brûlées	2,1	1,7	3,5	0,5	1,5	2,0	2,1
Enterrées	1,6	1,3	4,2		0,7	0,5	1,7
Autre	3,2	0,6	0,4	0,8	1,7	2,9	2,5
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7920	543	1395	589	586	1057	12090

Source : RECEM, 2005

Les quartiers de Gbèdegbé et Ahogbohohouè sont effectivement les deux quartiers cités par les chefs quartiers comme n'ayant pas de services de ramassage des ordures ménagères. Les autorités locales doivent s'inspirer de l'exemple des autres quartiers pour une meilleure gestion de l'environnement. Ceci évitera les décharges sauvages souvent installées dans le voisinage immédiat des maisons.

3.8 Evacuation des eaux usées

L'évacuation des eaux usées est aussi un facteur dégradant du cadre de vie. En effet, le déversement des eaux usées sur les voies publiques ou dans la nature ont comme conséquence l'existence des flaques d'eaux sur les voies, créant ainsi des désagréments aussi bien aux voitures qu'aux passants qui sont à pieds.

Dans tous les quartiers, la majorité des ménages jettent les eaux usées dans la nature ou au dehors sur la voie publique. Le quartier Gbèdegbé (90,17 %) est suivi des quartiers Missité et Agla.

Les ménages du quartier Aïbatin adoptent de meilleurs comportements en évacuant les eaux usées dans les fosses sceptiques : 18,15 % ou dans les caniveaux fermés : 11,05 %. Alors que à Missité, seulement 5,54 % des ménages utilisent la cour de leur maison comme déversoir, 22,23 % des ménages à Ahogbohouè optent pour cette solution. Cette option montre les conditions dans lesquelles vivent ces ménages.

Tableau 16 : Répartition des moyens d'évacuation des eaux usées selon le quartier

Evacuation des eaux usées	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohouè	13 ^e arrondissement
Caniveau fermé	2,60	6,09	11,05	0,34	8,57	0,76	3,76
Caniveau à ciel ouvert	0,95	1,11	3,80	0,51	0,84	0,19	1,19
Fosse sceptique	3,55	2,95	18,15	2,37	5,38	3,69	5,25
Puits perdu	1,78	1,29	3,52	0,34	0,84	0,47	1,73
Egouts	0,14	0,18	0,57				0,17
Dans la cour	14,36	5,54	9,83	6,10	21,68	22,23	14,09
Dans la nature/dehors	74,80	82,29	52,87	90,17	60,17	70,77	72,29
Autre	1,81	0,55	0,22	0,17	2,52	1,89	1,53
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7910	542	1394	590	595	1057	12088

Source : RECEM, 2005

Les résultats obtenus auprès des ménages ont été confirmés par les chefs quartiers. Ses résultats que les autorités décentralisées sont conscientes des conditions dans lesquelles vivent leurs administrés.

3.9 Le mode d'aisance

Les modes d'aisance les plus utilisés sont les latrines aménagées : 60,3 %. Viennent ensuite la nature 20,4 % et les toilettes avec chasse d'eau à l'intérieur comme à l'extérieur : 9 %. Il est surprenant de constater que 1 ménage sur 5 dans le 13^{ème} défèque dans la nature. Cette proportion est plus élevée à Ahogbohouè : 1 ménage sur trois (33,2 %).

Ceci est confirmé par les informations recueillies auprès des chefs quartiers. Selon ces données, le mode d'aisance de la majorité de la population serait la nature (cf. tableau A2 en annexe). Défèquer dans la nature est source de pollution de l'environnement et cause de nombreuses maladies hydro fécales.

En 2005 on recense 9 % de ménages ayant un mode d'aisance avec chasse d'eau. Les ménages y vivent dans des conditions précaires.

Tableau 17 : Répartition des moyens d'aisance selon le quartier

Aisance	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohoulè	13 ^e arrondissement
Intérieur privé avec chasse d'eau	4,7	4,4	20,5	0,9	14,8	4,6	6,8
Extérieur privé avec chasse d'eau	2,3	1,3	1,9	5,5	1,2	0,5	2,2
Commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau	5,7	5,0	7,9	1,2	1,2	7,8	5,6
Latrines aménagées	62,1	70,2	49,7	75,9	58,4	48,2	60,3
Trou dans la parcelle	1,2		4,0	0,7	1,0	3,3	1,6
Dans la nature	20,3	14,2	15,1	15,2	22,3	33,2	20,4
Autre	3,6	5,0	0,9	0,7	1,2	2,5	3,0
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7891	543	1394	586	596	1054	12064

Source : RECEM, 2005

La répartition des modes d'aisances permet de montrer que certains quartiers sont moins nantis que d'autres. Ces résultats permettront d'identifier les besoins sociocommunautaires prioritaires.

3.10 Statut d'occupation du logement

Les ménages du 13^{ème} arrondissement sont à 50 % locataires des maisons dans lesquelles ils vivent. Vu le nombre de ménages locataires, l'offre de logements devrait se poser avec acuité. Tenant compte du fait que la possession d'une habitation est une valeur sûre dans notre environnement socioculturel, les habitants du 13^{ème} sont à 23 % propriétaires de leur logement dont 12 % sans titre de propriété. C'est la preuve que les habitats sont précaires parce qu'ils peuvent être cassés à tout moment pour le recasement.

16 % des ménages vivent dans une propriété familiale. C'est à Gbèdegbé que nous avons la proportion la plus élevée : un ménage sur quatre. Cette proportion est en deçà de ce qui est constatée au niveau de la ville de Cotonou. Dans l'ensemble à Cotonou 27,2 % des ménages vivent dans une propriété familiale. En revanche, il y a autant de ménages vivant dans des logements gratuits dans le 13^{ème} que dans la ville entière 3,8 % contre 3,4 % pour Cotonou.

Tableau 18: Répartition des ménages selon le mode d'occupation des logements

Statut d'occupation	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohoulè	13 ^e arrondissement
Propriétaire ayant un titre	11,1	14,0	11,0	12,5	5,6	11,3	11,0
Propriétaire sans titre	10,2	10,9	10,1	8,6	20,3	25,4	11,9
Locataire	58,1	49,5	54,6	52,2	50,2	39,9	55,1
Logé par l'employeur	0,6	2,8	4,2	0,3	0,7	0,4	1,1
Logé gratuitement par un tiers	3,9	3,9	5,0	1,4	6,1	1,4	3,8
Location vente	0,6	0,4	0,8	0,5	0,5	1,4	0,7
Propriété familiale	15,1	18,0	14,0	24,3	12,3	20,2	15,9
Autre	0,4	0,6	0,4	0,2	4,4		0,5
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	7890	543	1391	584	592	1055	12055

Source : RECEM, 2005

3.11. La possession de patrimoine

Le bien le plus possédé par la majorité des ménages est le poste radio : 81,4 % de la population. Les différences de proportions ne sont pas très élevées entre quartiers sauf à Houénoussou où on enregistre seulement 75,7 %. Au moins trois habitants sur quatre possèdent soit un matelas soit un lit, ce qui est un élément du bien-être. En dehors de ces trois biens, on note que seulement 1 habitant sur 2 possède une moto/mobylette ou une télévision. La voiture par seulement 7,9 % des habitants

En matière de possession de patrimoine, le quartier d'Aïbatin semble le mieux nanti.

Tableau 19 : Répartition du patrimoine possédé par les ménages et par quartier

	Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohouè	13e arrondissement
possède au moins une voiture	7,1	8,1	11,4	4,6	11,8	8,6	7,9
possède au moins une moto/mobylette	49,2	48,2	59,4	48,9	45,5	49,5	50,2
possède au moins une bicyclette	5,0	8,1	6,9	4,0	3,7	3,1	5,1
possède au moins une pirogue	0,4		0,6	0,2	0,3		0,4
possède au moins une radio	80,1	84,7	86,6	81,3	75,7	85,3	81,4
possède au moins une télévision	50,0	58,5	67,9	54,2	52,8	53,3	53,1
possède au moins une chaîne HI-FI	8,1	10,3	14,8	4,8	11,5	5,5	8,7
possède au moins un lecteur VCD/DVD	28,2	34,7	49,6	30,7	27,4	28,4	31,0
possède au moins un magnétoscope	5,8	13,0	16,0	6,6	7,3	4,7	7,3
possède au moins un réfrigérateur	9,0	14,1	15,4	7,0	13,0	8,5	10,0
possède au moins une cuisinière	4,4	6,1	13,7	3,8	7,6	4,4	5,7
possède au moins un ventilateur	28,1	41,3	51,0	25,9	26,1	27,0	31,0
possède au moins un fer à repasser électrique	7,4	11,6	19,2	8,3	8,8	10,6	9,3
possède au moins un fauteuil moderne	24,5	36,8	30,1	28,7	8,6	23,2	25,0
possède au moins un matelas	75,6	85,0	88,0	75,5	71,4	85,0	78,1
possède au moins un lit	74,0	86,1	77,5	81,4	72,1	80,3	75,7
possède au moins une machine à coudre	4,1	9,2	7,0	5,3	7,3	5,7	5,0
possède au moins un terrain	7,8	15,2	10,1	11,9	11,5	11,4	9,1
possède au moins une maison en location	1,8	3,4	4,9	2,3	3,0	1,8	2,3

Source : RECEM, 2005

CHAPITRE IV : LES INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES

Les informations recueillies auprès des chefs quartiers permettent d'apprécier les conditions de vie des populations par rapport à l'accès aux services sociaux de base. Les résultats ainsi obtenus permettront de mieux sélectionner les choix des sites d'implantation des infrastructures. Ils serviront à la construction de la carte de répartition de ces infrastructures ; ce qui est un puissant outil d'aide à la décision.

4.1 L'accès aux services sociocommunitaires

Par rapport à l'accès aux infrastructures d'éducation, au marché et à la boutique, les populations des quartiers de Agla et de Missité ont des services situés non loin du chef quartier. En analysant les informations recueillies, on peut apprécier la subjectivité des déclarations. En effet, selon le chef quartier de Agla par exemple, l'école primaire n'est pas loin de son domicile mais il faudrait 30 minutes pour y accéder a pied. En revanche, pour le chef quartier de Houéoussou, la distance à parcourir à pied pour atteindre l'école est moins d'un kilomètre en 15 minutes.

A Gbèdegbé et à Ahogbohòuè, il faut parcourir 5 km avant d'avoir un marché. C'est un facteur négatif pour les vendeuses de marché. En effet, lorsque le marché est trop éloigné du domicile, les ménages s'approvisionnent chez les vendeuses qui font du petit commerce, ce qui renchérit le prix de vente, contribuant ainsi à l'appauvrissement de la population.



Tableau 20 : Répartition des infrastructures de service et d'éducation selon le quartier

SERVICE		Distance (en kilomètres) entre le lieu d'enquête et la localité la plus proche possédant le service.	Moyen de déplacement le plus utilisé par les habitants du lieu d'enquête pour se rendre à la localité la plus proche possédant le service	Temps nécessaire pour se rendre à la localité la plus proche possédant le service par le moyen de déplacement le plus utilisé.
ÉCOLE PRIMAIRE	AGLA	Pas loin du domicile	À PIED	30
	MISSITE	Pas loin du domicile	À PIED	20
	AĪBATIN	0	À PIED	
	GBEDEGBE	1	À PIED	15
	HOUENOUSSOU	0	À PIED	15
	AHOGBOHOUÉ	Pas loin du domicile	À PIED	20
ÉCOLE SECONDAIRE OU TECHNIQUE 1er CYCLE	AGLA	Pas loin du domicile	À PIED	30
	MISSITE	Pas loin du domicile	À PIED	20
	AĪBATIN	0	À PIED	
	GBEDEGBE	2	À PIED	30
	HOUENOUSSOU	Pas loin du domicile	À PIED	10
	AHOGBOHOUÉ	1	À PIED	45
ÉCOLE SECONDAIRE OU TECHNIQUE 2nd CYCLE	AGLA	Pas loin du domicile	À PIED	30
	MISSITE	Pas loin du domicile	À PIED	20
	AĪBATIN	0	À PIED	
	GBEDEGBE	2	À PIED	30
	HOUENOUSSOU	Pas loin du domicile	À PIED	10
	AHOGBOHOUÉ	1	À PIED	45
MARCHÉ	AGLA	Pas loin du domicile	À PIED	30
	MISSITE	Pas loin du domicile	À PIED	20
	AĪBATIN	0	À PIED	
	GBEDEGBE	5	VOITURE/CAMION	15
	HOUENOUSSOU	0	À PIED	15
	AHOGBOHOUÉ	5	VOITURE/CAMION	30
BOUTIQUE	AGLA	Pas loin du domicile	À PIED	30
	MISSITE	Pas loin du domicile	À PIED	20
	AĪBATIN	0	À PIED	
	GBEDEGBE	5	VOITURE/CAMION	15
	HOUENOUSSOU	6	MOTO/MOBYLETTE	15
	AHOGBOHOUÉ	5	VOITURE/CAMION	35
SERVICE RÉGULIER DE TRANSPORT EN COMMUN	AGLA		MOTO/MOBYLETTE	45
	MISSITE	7	VOITURE/CAMION	15
	AĪBATIN	0	À PIED	
	GBEDEGBE	5	VOITURE/CAMION	15
	HOUENOUSSOU	6	MOTO/MOBYLETTE	15
	AHOGBOHOUÉ	5	VOITURE/CAMION	30

Source : RECEM, 2005

4.2 La santé communautaire

4.2.1 Les types de maladies

Les maladies les plus courantes dans les 6 quartiers ont été classées par ordre d'importance. Comme le montrent les résultats, le paludisme a été la maladie la plus courante au cours de l'année de collecte de données. Viennent ensuite selon le quartier la fièvre, la malnutrition ou la diarrhée.

Ces informations fournies par les chefs quartiers montrent qu'il faudrait une prise en charge nutritionnelle des enfants pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie.

Tableau 21: Classement des maladies les plus fréquentes des enfants selon la localité

	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
AGLA	Paludisme	Malnutrition	Fièvre
MISSITE	Paludisme	Fièvre	Diarrhée
AÏBATIN	Paludisme	Diarrhée	Fièvre
GBEDEGBE	Paludisme	Diarrhée	Malnutrition
HOUENOUSSOU	Paludisme	Fièvre	Diarrhée
AHOGBOHOUÉ	Paludisme	Fièvre	Malnutrition

Source : RECEM, 2005

4.2.2 L'accessibilité des soins de santé

L'accessibilité aux soins de santé constitue un véritable problème pour la population du 13^{ème} arrondissement. La principale raison qui dissuade les ménages d'aller en consultation est le coût des consultations et des médicaments suivie du manque ou de l'éloignement des centres de santé et du mauvais accueil du personnel.

Tableau 22: Répartition par ordre d'importance, des principaux problèmes de santé

	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
AGLA	Consultations trop chères	Médicaments trop chers	Etablissement de santé en rupture de médicaments essentiels
MISSITE	Consultations trop chères	Établissements santé trop éloignés/ inaccessibles	Etablissement de santé en rupture de médicaments essentiels
AÏBATIN	Consultations trop chères	Médicaments trop chers	Etablissement de santé en rupture de médicaments essentiels
GBEDEGBE	Établissements de santé inexistants	Etablissement de santé en rupture de médicaments essentiels	Etablissement de santé n'est pas propre/manque hygiène
HOUENOUSSOU	Consultations trop chères	Médicaments trop chers	
AHOGBOHOUÉ	Médicaments trop chers	Mauvais accueil/personnel pas aimable	Consultations trop chères

Source : RECEM, 2005

CHAPITRE V : L'ANALYSE QUALITATIVE DE LA PAUVRETE

La pauvreté est un phénomène dont la signification varie selon les individus. Elle peut être définie comme étant une privation inacceptable du bien-être de l'être humain. Ceci peut inclure aussi bien la privation physiologique que la privation sociale. Une personne peut donc être considérée comme pauvre quand elle ne peut pas se procurer les biens et services en quantité suffisante pour satisfaire ses besoins matériels ou biologiques fondamentaux (alimentation, santé, éducation, logement). La privation sociale élargit le concept pour inclure le risque, la vulnérabilité, le manque d'autonomie, l'impuissance et le manque de respect de soi. Il faut donc un dialogue avec la population pour avoir sa perception de pauvreté et la définition que chaque communauté donne de la pauvreté.

L'hypothèse principale sur laquelle se fonde l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté découle du fait que l'analyse des aspects économiques de la pauvreté est insuffisante, le revenu et la consommation étant des indicateurs très peu satisfaisants pour cerner la pauvreté Martinetti (2000)³. La santé, la longévité, l'éducation, les relations sociales, l'état de sérénité sont des composantes qui ne doivent pas être ignorées lorsque l'on s'intéresse à l'élévation du niveau de bien être des individus dans la société.

Plusieurs spécialistes des sciences sociales se sont intéressés à l'aspect multidimensionnel de la pauvreté. La démarche des sociologues a conduit à la conception de plusieurs indicateurs.

Récemment le débat économique dans ce domaine a été profondément redynamisé grâce aux travaux de Sen (1987,1992, 1993,1994, 1997) qui a aboutit à l'approche des possibilités⁴. Cette approche est directement liée aux caractéristiques sociodémographiques des personnes cibles, mais aussi à leur environnement et au processus de conversion des ressources et des opportunités disponibles en bien être. L'approche multidimensionnelle a l'avantage de ne pas tenir compte uniquement des conditions matérielles des individus mais aussi de leurs conditions générales de vie.

5.1 Définition de la pauvreté par la population cible

Le questionnaire qualitatif a permis de recueillir, dans le 13ème arrondissement de la commune de Cotonou, les différentes perceptions de la pauvreté. A travers les réponses apportées par la population, on peut constater une multitude de perceptions.

Plus de quatre ménages sur 5 interrogés lient la pauvreté à l'incapacité de l'individu à satisfaire ses besoins alimentaires essentiels. C'est surtout à Ahogbohouè que nous avons la proportion la plus élevée : 94 % suivis de Missité : 92,2 % et de Gbèdegbé : 90,3 %. La deuxième perception de la pauvreté est l'incapacité du ménage à influencer sur sa condition de vie : 84,4 % pour l'arrondissement. Les quartiers Ahogbohouè, Gbèdegbé et Missité sont les trois premiers à mentionner cette perception de la pauvreté : 9 ménages sur 10. Cette perception rejoint celle de Armatya Sen sur la pauvreté des capacités très liées aux caractéristiques sociodémographiques des personnes et à leur environnement. Les pauvres

³ Enrica Chiappero Martinetti (Mai 2000) A Multidimensional assessment of well-being based on Sen's functioning approach

⁴ capability approach

deviendront moins pauvres s'ils acquièrent les capacités de se prendre en charge. Il est donc important, que les pays à forte proportion de pauvres aient des stratégies pro-pauvres qui impliquent les pauvres depuis l'analyse diagnostique, en passant par l'identification des besoins et la définition des stratégies à élaborer. Cette démarche a pour avantage de les responsabiliser dans les résultats à atteindre. Le développement local facilite cette approche participative des pauvres au développement de leur territoire et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

D'autres facteurs ont été signalés comme étant un signe de pauvreté à savoir les conditions matérielles d'existence difficiles, le faible niveau de capital humain et la marginalisation de l'individu ou sa vulnérabilité face aux aléas. Ces différentes perceptions montrent non seulement que la pauvreté est multidimensionnelle mais aussi la priorisation des perceptions selon le quartier.

Tableau 23 : Définition de la pauvreté selon le quartier

		Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbe	Houénoussou	Ahogbohòuè	13e arrondissement
Pauvreté=niveau de Consommation Inférieur au min de subsistance	oui	88.1	92.2	80.2	90.3	50.2	94.0	85.8
	non	11.9	7.8	19.8	9.7	49.8	6.0	14.2
Pauvreté=conditions matérielles d'existence Difficiles	oui	86.0	88.5	68.3	89.0	47.8	93.6	82.9
	non	14.0	11.5	31.7	11.0	52.2	6.4	17.1
Pauvreté=faible niveau de Capital Humain	oui	84.4	86.9	65.1	77.4	48.1	83.6	80.4
	non	15.6	13.1	34.9	22.6	51.9	16.4	19.6
Pauvreté=marginalisation	oui	73.6	85.7	60.1	55.4	33.5	78.6	70.3
	non	26.4	14.3	39.9	44.6	66.5	21.4	29.7
Pauvreté=vulnérabilité face aux différents aléas	oui	79.2	84.2	68.4	69.0	31.3	82.8	75.9
	non	20.8	15.8	31.6	31.0	68.7	17.2	24.1
Pauvreté=incapacité à Influier sur sa Condition de Vie	oui	87.4	91.8	65.7	92.6	53.2	96.2	84.4
	non	12.6	8.2	34.3	7.4	46.8	3.8	15.6

Source : RECEM, 2005

5.2 Perception du niveau de vie du ménage

Face à ces différentes perceptions de la pauvreté, il a été demandé à la population d'estimer le niveau de vie de leur ménage. On peut constater que la majorité des ménages (60,3 %) vivent difficilement, c'est-à-dire arrivent difficilement à satisfaire leurs besoins minima. Seulement 2,2 % ont déclaré vivre bien. La proportion la plus élevée des ménages qui déclarent vivre difficilement se retrouve à Houénoussou, suivis de Agla et de Gbèdegbe.

Tableau 24 : Estimation du niveau de vie selon le revenu du ménage et le quartier

	vous vivez bien	ça va à peu près	ça va mais il faut faire attention	vous vivez difficilement	Total
Agla	133	683	1518	4221	6555
	2.0	10.4	23.2	64.4	100
Missité	9	48	196	157	410
	2.2	11.7	47.8	38.3	100
Aïbatin	33	289	341	413	1076
	3.1	26.9	31.7	38.4	100

Gbèdegbé	12	50	124	284	470
	2.6	10.6	26.4	60.4	100
Houénoussou	12	30	68	417	527
	2.3	5.7	12.9	79.1	100
Ahogbohòuè	11	113	110	254	488
	2.3	23.2	22.5	52.0	100
13e arrondissement	210	1213	2357	5746	9526
	2.2	12.7	24.7	60.3	100

Source : RECEM, 2005

Ces résultats sont cohérents avec ceux du tableau 24 où 50,4 % des ménages du 13ème arrondissement se sont classés parmi les 20 % les plus pauvres. Au total 88,4 % des ménages recensés affirment être pauvres ou moyennement pauvres. Le quartier dans lequel la population se considère la plus pauvre est Houénoussou suivis de Gbèdegbé et Agla.

Tableau 25 : Estimation de la tranche de pauvreté à laquelle appartient les ménages

	des 20% les plus pauvres	des 20% moyennement pauvres	des 20% qui sont au milieu	des 20% moyennement riches	des 20% les plus riches	Total
Agla	3322	2366	500	145	7	6340
	52.4	37.3	7.9	2.3	0.1	100
Missité	82	222	81	4		389
	21.1	57.1	20.8	1.0		100
Aïbatin	436	457	140	30	9	1072
	40.7	42.6	13.1	2.8	0.8	100
Gbèdegbé	259	191	19	5	1	475
	54.5	40.2	4.0	1.1	0.2	100
Houénoussou	392	87	26	3	1	509
	77.0	17.1	5.1	0.6	0.2	100
Ahogbohòuè	179	197	101	10	2	489
	36.6	40.3	20.7	2.0	0.4	100
13e arrondissement	4670	3520	867	197	20	9274
	50.4	38.0	9.3	2.1	0.2	100

Source : RECEM, 2005

Cette pauvreté contraint la population à s'endetter pour subvenir aux besoins du ménage. Dans l'ensemble du 13ème arrondissement, 53,3 % des chefs de ménages interrogés s'endettent pour satisfaire les besoins du ménage. Seulement 1,1 % d'entre eux arrivent à mettre un peu d'argent de côté, c'est-à-dire épargner. Au total, 71,1 % des ménages vivent au dessus de leur moyen (ils s'endettent ou ils tirent sur leur réserve). Cette situation est assez déplorable et doit mériter une attention particulière de la part des autorités. On pourrait envisager dans ce cas d'instituer des institutions de microfinance à taux réduit pour octroyer aux individus qui le désirent des crédits à la consommation. C'est à Houénoussou que les ménages s'endettent le plus : 76,1 % suivis de Agla et de Gbèdegbé

Tableau 26 : Situation financière actuelle du ménage

	vous arrivez à mettre pas mal d'argent de côté	vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	vous arrivez tout juste à l'équilibre	vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	vous êtes obligés de vous endetter	Total
Agla	67	329	1291	1183	3652	6522
	1.0	5.0	19.8	18.1	56.0	100
Missité	1	16	186	70	129	402
	0.2	4.0	46.3	17.4	32.1	100
Aïbatin	27	161	263	222	405	1078
	2.5	14.9	24.4	20.6	37.6	100
Gbèdegbé	2	30	79	105	252	468
	0.4	6.4	16.9	22.4	53.8	100
Houénoussou	5	18	45	55	391	514
	1.0	3.5	8.8	10.7	76.1	100
Ahogbohoulé	1	19	204	50	216	490
	0.2	3.9	41.6	10.2	44.1	100
13 ^e arrondissement	103	573	2068	1685	5045	9474
	1.1	6.0	21.8	17.8	53.3	100

Source : RECEM, 2005

5.3 Perception de l'évolution du niveau de vie des ménages

Le malaise de la population du 13^{ème} arrondissement transparaît à travers les réponses apportées à l'évolution du niveau de vie des ménages. 74,3 % des chefs de ménages ont déclaré que leur niveau de vie s'est dégradé au cours des 12 derniers mois avant l'enquête. Seulement 6,2 % de la population ont connu une amélioration de leur situation. Dans 5 quartiers sur 6 nous avons plus de 7 ménages sur 10 qui ont confirmé la dégradation de leur situation. Les taux les plus élevés de ménages ayant déclaré une dégradation de leur situation se retrouvent à Houénoussou : 81,7 %, Agla : 76,3 % Gbèdegbé : 76,0 %.

L'appréciation de la situation socioéconomique nationale par les ménages du 13^{ème} montre cependant une meilleure condition de vie de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages du Bénin. Selon les ménages du 13^{ème} arrondissement, au niveau national, 83,2 % des ménages auraient une dégradation de leur niveau de vie contre seulement 3,9 % qui aurait connu une amélioration. A Houénoussou et à Aïbatin, environ 9 ménages sur 10 pensent que la situation s'est dégradée pour l'ensemble de la population nationale.

Tableau 27 : Perception de l'évolution du niveau de vie des ménages du 13^{ème} arrondissement au cours de l'année écoulée (12 derniers mois)

	Amélioré	Maintenu	Dégradé	Total
Aglá	462	1094	5021	6577
	7.0	16.6	76.3	100
Missité	8	106	300	414
	1.9	25.6	72.5	100
Aïbatin	72	372	633	1077
	6.7	34.5	58.8	100
Gbèdegbé	20	93	357	470
	4.3	19.8	76.0	100
Houénoussou	15	80	425	520
	2.9	15.4	81.7	100
Ahogbohòuè	19	118	359	496
	3.8	23.8	72.4	100
13 ^e arrondissement	596	1863	7095	9554
	6.2	19.5	74.3	100

Source : RECEM, 2005

Tableau 28 : Perception de l'évolution du niveau de vie de la population du Bénin au cours de l'année écoulée (12 derniers mois) par les ménages du 13^{ème} arrondissement

	amélioré	maintenu	dégradé	Total
Aglá	273	704	5191	6168
	4.4	11.4	84.2	100
Missité	6	39	349	394
	1.5	9.9	88.6	100
Aïbatin	40	246	698	984
	4.1	25.0	70.9	100
Gbèdegbé	9	37	394	440
	2.0	8.4	89.5	100
Houénoussou	7	34	341	382
	1.8	8.9	89.3	100
Ahogbohòuè	6	91	391	488
	1.2	18.6	80.1	100
13 ^e arrondissement	341	1151	7364	8856
	3.9	13.0	83.2	100

Source : RECEM, 2005

Les conditions difficiles de vie dans lesquelles vivent les habitants ont une influence sur l'estimation du montant minimum nécessaire pour vivre par mois. Comme on peut le constater 40,9 % de la population souhaite un revenu entre 15000 F et 50 000 F CFA par mois pour vivre, ce qui donne un revenu annuel situé entre 180 000 et 600 000 F CFA.

C'est à Missité qu'il y a environ 6 ménages sur 10 qui déclarent ce montant minimum. Dans tout l'arrondissement, seulement 4,8 % des ménages ont estimé vouloir un revenu minimum de 200 000 F CFA pour leur niveau de vie.

Tableau 29 : Estimation du montant minimum nécessaire pour vivre par mois

	[15000 FCFA- 50000 FCFA]	[50000 FCFA- 100000 FCFA]	[100000 FCFA- 150000 FCFA]	[150000 FCFA- 200000 FCFA]	[200000 FCFA et plus]	Total
Agla	2594	2486	557	327	282	6246
	41.5	39.8	8.9	5.2	4.5	100
Missité	230	115	25	23	15	408
	56.4	28.2	6.1	5.6	3.7	100
Aïbatin	343	447	24	23	30	867
	39.6	51.6	2.8	2.7	3.5	100
Gbèdegbé	121	203	61	29	48	462
	26.2	43.9	13.2	6.3	10.4	100
Houénoussou	202	151	25	9	15	402
	50.2	37.6	6.2	2.2	3.7	100
Ahogbohoulè	128	197	55	38	38	456
	28.1	43.2	12.1	8.3	8.3	100
13 ^e arrondissement	3618	3599	747	449	428	8841
	40.9	40.7	8.4	5.1	4.8	100

Source : RECEM, 2005

Cette estimation de la population montre l'état de dénuement dans lequel se retrouve la population du 13^{ème} arrondissement dans la mesure où ce montant estimé doit permettre de satisfaire aussi bien les dépenses alimentaires que celles non alimentaires du ménage.

5.4 Appréciation de la satisfaction des besoins du ménage

La question sur la satisfaction des besoins essentiels a permis aux chefs de ménage de se prononcer sur leur degré de satisfaction des dépenses de consommation alimentaire et non alimentaire.

5.4.1 La satisfaction des besoins alimentaires

Quelle que soit la variable considérée, la satisfaction des besoins varie selon les quintiles de pauvreté : les besoins non satisfaits sont plus élevés dans les ménages du premier quintile que dans les autres (voir annexes).

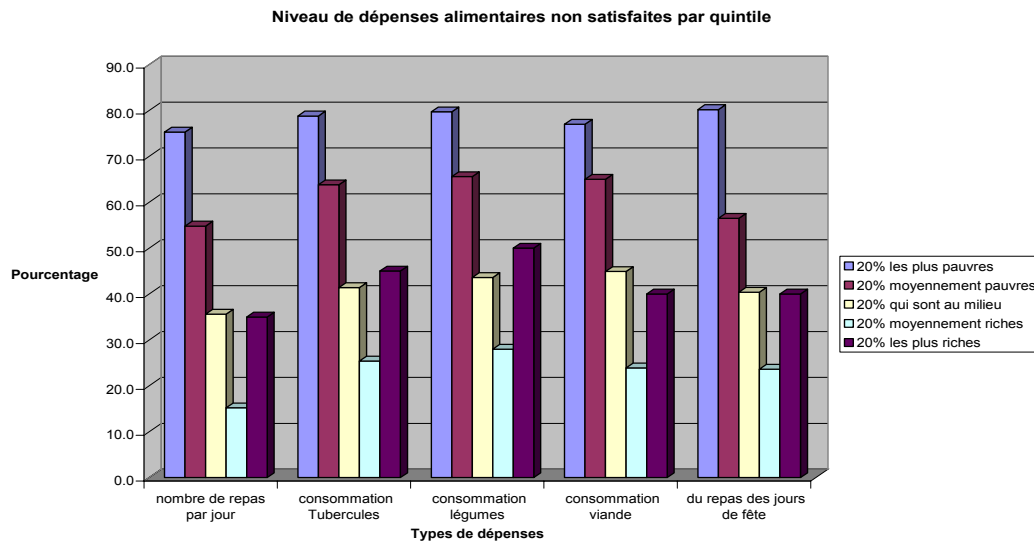
Concernant la consommation de viande, plus de 3 ménages sur 4 ne sont pas satisfaits ou pas du tout satisfaits de leur niveau de consommation dans le premier quintile; ce qui pourrait entraîner une carence alimentaire chez les enfants de ces ménages. Quelle que soit la catégorie de besoins considérés, environ 8 ménages sur 10 ne sont pas satisfaits ou pas du tout satisfaits parmi les personnes les plus pauvres.

Dans le dernier quintile, c'est-à-dire dans les 20 % les plus riches, on recense des proportions de ménages ayant des besoins non satisfaits plus élevées que dans le groupe des ménages moyennement riches, quelle que soit la variable considérée.

Lorsque que l'on observe le tableau A5 en annexe, on peut remarquer que le fait de prendre 3 repas est une condition de bien-être pour les 20 % les plus riches. 100% des ménages ont estimé qu'il faut 3 repas par jour alors que cette proportion n'est que de 89,1 % chez les plus

pauvres. On note une diminution régulière des plus riches vers les plus pauvres, montrant ainsi l'aspect subjectif de la pauvreté.

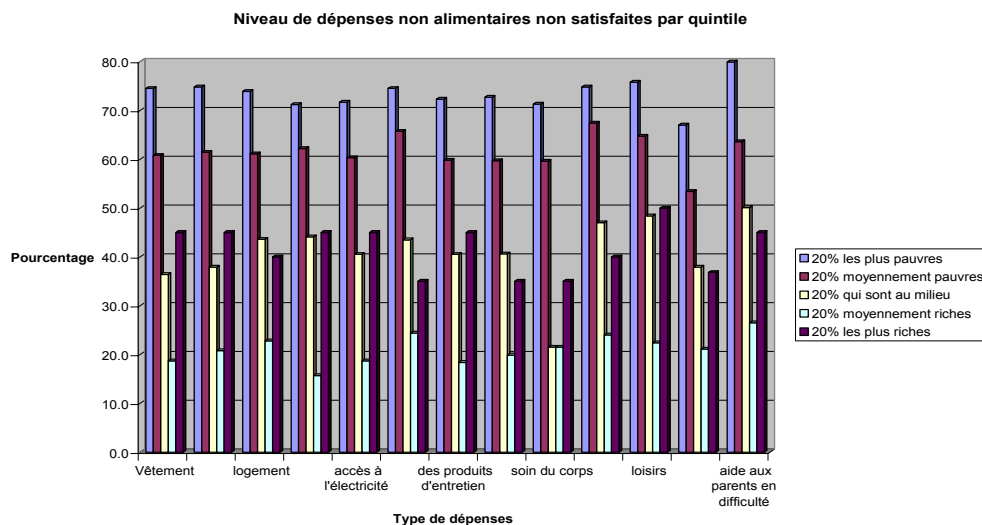
Graphique 1 : Représentation du niveau de dépenses alimentaires non satisfaites des ménages par quintile



5.4.2. La satisfaction des besoins non alimentaires

La même tendance s'observe lorsque l'on considère les besoins non alimentaires. C'est toujours dans le groupe des plus pauvres que la non satisfaction est plus prononcée. Les ménages les plus pauvres reconnaissent qu'ils n'arrivent pas à apporter une aide aux parents en difficulté : 8 personnes sur 10. En effet, ils ont plus besoin d'appui et font très peu de transferts de revenus. Cette proportion n'est que de 3 ménages sur 10 dans la catégorie des 20% moyennement riches (voir tableau A4 en annexe).

Graphique 2 : Représentation du niveau de dépenses non alimentaires non satisfaites des ménages par quintile



5.5 La lutte contre la pauvreté

Le regain d'actualité de l'analyse de la pauvreté au Bénin est lié au fait que les nombreuses politiques économiques menées de façon autonome ou à travers les programmes d'Ajustement Structurel ou les Programme de Stabilisation macroéconomique (PAS/PS) n'ont pas eu le succès escompté. L'élaboration des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté qui deviennent les documents cadres de politiques économiques dans les pays africains devrait être basée sur une approche participative. Force est de constater à la fin du premier DSRP1 du Bénin (2003-2005), que la majorité de la population enquêtée n'ait pas été informée sur le processus d'élaboration : 87,4 %, la proportion la plus élevée se trouvant à Ahogbohoulé : plus de 9 ménages sur 10. De plus, 92,9 % d'entre elles n'ont pas du tout participé à l'élaboration de ce document cadre.

Toutefois, 83,5 % reconnaissent que la lutte contre la pauvreté doit constituer une priorité dans la politique du gouvernement. A Missité (95,6%), à Gbèdegbé (95,6 %) et à Ahogbohoulé, cette proportion avoisine les 100 %.

Tableau 30 : Participation à l'élaboration du DSRP

		Agla	Missité	Aïbatin	Gbèdegbé	Houénoussou	Ahogbohoulé	13e arrondissement	Effectif
Lutte contre la Pauvreté constitue une Priorité	oui	84.0	95.6	64.2	95.6	84.3	96.9	83.5	7729
	non	16.0	4.4	35.8	4.4	15.7	3.1	16.5	1531
Informé sur le DSRP	oui	11.8	14.6	20.5	13.1	10.2	7.1	12.6	1202
	non	88.2	85.4	79.5	86.9	89.8	92.9	87.4	8312
Participation a l'élaboration du DSRP	oui	7.0	4.4	9.3	10.1	1.7	1.8	6.7	640
	non	93.0	95.6	90.7	89.9	98.3	98.2	93.3	8884

Source : RECEM, 2005

Très peu cependant, pense que les stratégies de lutte contre la pauvreté ont une orientation claire (11,2 %). La déception de la population est grande face à la détérioration des conditions de vie. Environ une personne sur deux estime que les stratégies mises en œuvre actuellement ne permettent pas de réduire le niveau de pauvreté (47,2 %). Les ménages sont plus nombreux à Houénoussou (69,7 %) et à Ahogbohoulé (65,3 %) à penser que les stratégies mises en œuvre ne permettent pas de réduire le niveau de pauvreté. Il faudrait que la population soit davantage impliquée dans le choix et la définition des stratégies de réduction de la pauvreté.

Tableau 31 : Estimez vous que les politiques mises en œuvre actuellement contribuent à réduire la pauvreté ?

	oui, avec une orientation claire	un peu	non	Total
Agla	785	2666	3126	6577
	11.9	40.5	47.5	100
Missité	35	218	160	413
	8.5	52.8	38.7	100
Aïbatin	101	612	362	1075
	9.4	56.9	33.7	100
Gbèdegbe	86	209	173	468
	18.4	44.7	37.0	100
Houénoussou	37	122	366	525
	7.0	23.2	69.7	100
Ahogbohouè	26	147	326	499
	5.2	29.5	65.3	100
13e arrondissement	1070	3974	4513	9557
	11.2	41.6	47.2	100

Source : RECEM, 2005

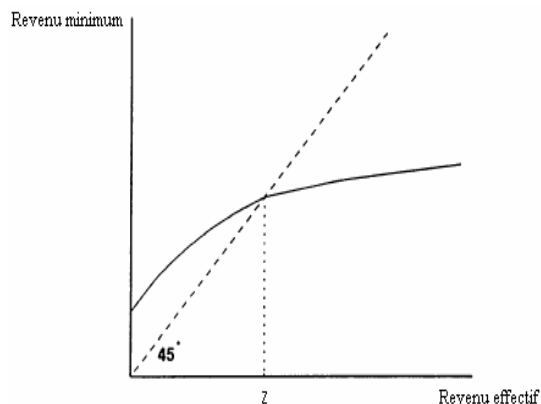
5.6. La pauvreté subjective dans le 13ème arrondissement

5.6.1 Méthodologie

Le calcul des indicateurs de pauvreté selon l'approche « subjective » part de l'hypothèse selon laquelle les seuils de pauvreté seraient les fruits de jugements subjectifs de ce que constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population d'une société donnée (Ravallion, 1996). Elle se base sur les réponses fournies aux questions comme celle qui suit :

« Personnellement, quel est le niveau de revenu que vous considérez comme minimum nécessaire ? »

Selon Ravallion, la réponse est généralement une fonction croissante du revenu effectif.



Une relation fonctionnelle du type ci-dessus a été démontrée par les études utilisant cette méthodologie. Objectivement, le point z peut être le seuil de pauvreté. En effet, les individus dont le revenu est supérieur à z estiment que leur niveau de revenu est adéquat alors que ceux qui sont en dessous pensent le contraire.

Dans notre cas, il ne s'agit pas de revenu en tant que tel. Les questions se rapportent aux différentes dimensions de la pauvreté :

« *Estimez-vous que les items suivants font partie des besoins minimum pour avoir une condition de vie correcte ?* »

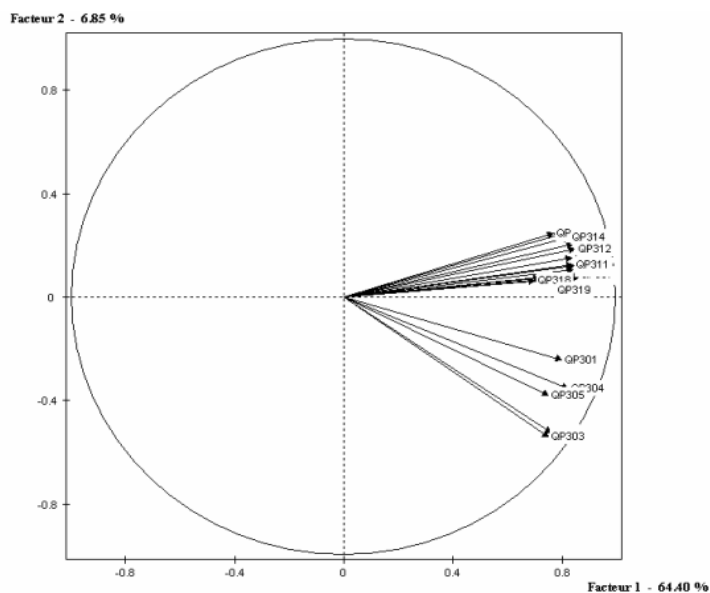
Les dimensions dont il s'agit ici sont : Alimentation et habillement, Logement, Travail, Transport, Education, loisirs et sports. D'autres questions sont relatives aux conditions de vie effectives des ménages par rapport aux dimensions ci-dessus citées. Il s'agit notamment de :

« *Etes-vous satisfait par rapport aux besoins minimum de votre ménage dans les domaines suivants ?* »

Pour mener l'analyse, nous devons construire des indicateurs de niveau de vie minimum et des indicateurs de niveau de vie effectif. La méthodologie utilisée pour cela est celle qui consiste à construire un indice composite de niveau de vie fondé sur les conditions minimum pour avoir une vie correcte (selon les ménages) et l'estimation de la satisfaction des besoins minimums en utilisant une méthode d'analyse variée de type analyse en composantes principales avec pour variables actives les réponses aux différentes questions. Les premières, c'est-à-dire celles qui se rapportent aux conditions minimum pour avoir une vie correcte, serviront pour la construction de l'indicateur de niveau de vie minimum et les secondes pour la construction de l'indicateur de niveau de vie effectif.

La préférence pour l'analyse en composantes principales s'explique par le fait que les réponses peuvent être vues comme des notes. Ainsi, une note élevée serait-elle le signe d'une plus grande satisfaction ou d'une plus grande nécessité de l'item considéré. En fait, les réponses ont été recodées de façon adéquate pour qu'il en soit ainsi.

Analyse en composantes principales basées sur les conditions de vie des ménages



Le premier facteur sera retenu comme celui de l'indicateur du niveau de vie. En effet, ce facteur montre l'existence d'un phénomène connu sous le nom de l'effet taille. Il montre la forte corrélation entre l'ensemble des réponses données. Plus les individus se disent satisfaits de leurs conditions de vie, plus leurs coordonnées sur le premier axe factoriel est élevé. L'indicateur de niveau de vie minimum a été construit de la même façon.

La détermination du seuil est faite en plusieurs étapes ; chacune correspondant à une situation particulière. D'abord, certaines coordonnées étaient négatives, ce qui ne se prête pas au calcul des indices de pauvreté. Pour cela, nous avons augmenté de 10 les coordonnées obtenues à l'issue des deux ACP. Les indices de pauvreté sont insensibles à de telles opérations car ceci ne modifie pas les positions relatives des ménages les uns par rapport aux autres. Il s'agit d'une translation.

Ensuite, les deux indicateurs obtenus ne classent pas de la même façon les ménages. Cela pose un problème pour la détermination du seuil. En réalité, a priori, les ménages dont le niveau de revenu effectif est inférieur au niveau minimum sont les ménages pauvres. Mais une fois le seuil déterminé, rien ne garantit que ces mêmes ménages auraient tous un niveau de revenu inférieur au seuil. Pour cela, la détermination du seuil s'est faite avec des ménages dont le classement est invariant pour l'un ou l'autre des indicateurs. Le seuil obtenu vaut $z=10$.

Les indices calculés sont ceux de Foster-Greer-Thorbecke dont la formule générale

est $P_\alpha = \frac{1}{N} \sum \left(1 - \frac{y_i}{z}\right)^\alpha 1_{(y_i \leq z)}$ où z est le seuil, y_i est l'indicateur du niveau de vie et α

l'aversion à la pauvreté. Les calculs ont été faits pour $\alpha = 0, 1, 2$. P_0 est l'incidence de la pauvreté, P_1 la profondeur de la pauvreté et P_2 la sévérité de la pauvreté.

P_0 est l'indice de la pauvreté globale, c'est-à-dire le pourcentage des ménages en dessous du seuil de pauvreté ;

P_1 le ratio du déficit de dépenses, soit le quotient de l'écart entre les dépenses moyennes des pauvres et le seuil de pauvreté sur le seuil de pauvreté en question ;

P_2 l'indicateur de sévérité de la pauvreté, estimé par l'indice P_2 de Foster.

5.6.2 Les indicateurs de pauvreté subjective

Le calcul de la pauvreté subjective montre qu'un peu plus de quatre personnes sur 10 s'estiment pauvres dans le 13ème arrondissement. A Houénoussou, Aïbatin et Ahogbohouè, il y a environ un ménage sur deux qui s'estime pauvre. L'incidence la plus faible se retrouve a Gbèdegbé : 20 %.

La profondeur est la distance qui reste à parcourir pour satisfaire ses besoins essentiels. L'écart le plus élevé se retrouve à Aïbatin : 16,8 % suivis de Agla : 15,1 % et Ahogbohouè : 14,8 %. Aïbatin et Ahogbohouè ont l'incidence et la profondeur de pauvreté les plus élevées.

La sévérité mesure les écarts entre les pauvres. L'incidence de sévérité est très faible dans le 13ème arrondissement : 6,4 %. A Gbèdegbé, le niveau de pauvreté subjective est presque uniforme entre les ménages 2,2 %.

Tableau 32 : Les indicateurs de pauvreté subjective selon le quartier

QUARTIER	P0	P1	P2
Agla	0.433	0.151	0.070
Missité	0.530	0.099	0.039
Aïbatin	0.504	0.168	0.074
Gbèdegbé	0.200	0.056	0.022
Houénoussou	0.264	0.070	0.030
Ahogbohoulè	0.522	0.148	0.059
13e arrondissement	0.429	0.142	0.064

Source : RECEM, 2005

5.7. Recommandations stratégiques

Le recensement sur les conditions de vie des populations du 13ème arrondissement a permis de connaître les disparités de conditions de vie par quartier. En nous basant sur les informations, il est possible de mieux cibler les stratégies de réduction de la pauvreté. Ainsi, les autorités locales doivent définir les moyens pour faciliter :

- L'accès aux logement sociaux vu le nombre de ménages vivant dans des propriété sans titre : Ahogbohoulè et Houénoussou,
- l'accès à l'électricité pour la population qui utilise encore la lampe tempête : Agla, Ahogbohoulè et Houénoussou,
- l'accès a l'eau courante pour la population utilisant encore l'eau de puits protégé ou non compte tenu de la distance de la phréatique et des conditions hygiéniques de la ville de Cotonou : Missité et Aïbatin,
- l'accès au gaz domestique ou au foyer amélioré : pour l'ensemble des ménages du 13^{ème} arrondissement qui utilisent en majorité le charbon de bois ou le bois de chauffe,
- la mise en place de services de ramassage publics ou privés : pour l'ensemble des ménages du 13^{ème} ; notamment à Gbèdegbé et Ahogbohoulè,
- la mise en place des latrines publiques pour réduire la défécation dans la nature : Ahogbohoulè, Houénoussou et Agla,
- la construction des infrastructures scolaires du niveau primaire : Agla si l'on tient compte du temps mis pour accéder à une école primaire,
- la construction de collèges et lycées du premier cycle : Gbèdegbé en tenant compte de l'appréciation subjective du temps mis pour aller dans ses infrastructures sociocommunautaires,
- la mise en place de transport en commun pour desservir le 13ème arrondissement a l'image de toute la ville pour lutter contre la pollution de l'air induite par les taxis moto zémidjan,
- la construction d'un centre de santé public : Agla si l'on tient compte de la taille de la population d'Agla et de la distance à parcourir par les habitants pour se rendre dans un établissement de santé public

Des opérations de sensibilisations doivent être faites dans certains quartiers pour une amélioration du cadre de vie et une réduction des maladies. Il s'agit de la sensibilisation :

- sur la gestion des ordures ménagères : tout l'arrondissement est concerné mais un accent très particulier doit être mis à Gbèdegbé et Ahogbohoulè,

- sur la gestion des eaux usées : mettre également un accent à Gbèdegbé, Missité et Agla,
- pour la non utilisation du lampion dans les ménages : Gbèdegbé, Houénoussou et Ahogbohò,
- pour l'utilisation de l'eau de la rivière, du fleuve, du lac ou de la mare comme source d'approvisionnement en eau : Agla, Missité et Aïbatin,

CONCLUSION

Le recensement sur les conditions d'existence des ménages a permis de cerner les difficultés individuelles et communautaires que vivent les ménages du 13^e arrondissement. Globalement, la majorité des chefs de ménages manque de ressources financières pour subvenir aux besoins de leur famille, les populations sont confrontées à des problèmes d'assainissement, d'insalubrité, de santé, etc.

A travers les résultats, il urge que les autorités locales tout comme les ONG et les associations de développement viennent en aide aux populations pour améliorer leur cadre et leurs conditions d'existence.

Les indicateurs ainsi calculés constituent une base de référence pour la définition des stratégies locales de développement pour les autorités locales, les ONG et les associations de développement. Ces indicateurs de conditions d'existence doivent être suivis à travers des recensements périodiques. Ce suivi permettra surtout aux autorités locales d'être mieux éclairées sur le niveau, les tendances et les caractéristiques des personnes en situation de pauvreté et de précarité. De plus, il leur permettra de mieux orienter et cibler les actions qu'elles doivent mener dans leurs localités. De même, elles pourront noter aisément les améliorations des conditions de vie des ménages et les portées aussi bien positives que négatives des actions qu'elles auront entreprises en faveur des pauvres.

Enfin, s'il est indispensable que les autorités locales s'approprient ce système de suivi communautaire de la pauvreté, il est également nécessaire que les populations soient totalement impliquées et internalisent ce dispositif pour un meilleur suivi des actions et des aides à elles apportées.

ANNEXES

Tableau A1 : Principaux éléments de confort de l'habitat discriminant les ménages par arrondissement

% de ménages possédant d'éléments de confort	ARRONDISSEMENT													Total
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	
Mur en dur (béton, ciment, pierres)	86,29	82,75	71,94	100	91,75	82,89	89,22	92,16	89,08	73,53	87,78	81,61	78,67	83,83
Accès à l'électricité	86,21	69,15	68,43	100	88,53	88,16	22,41	79,97	78,23	84,04	87,29	74,22	69,59	70,40
Accès à l'eau courante (robinet)	86,21	69,15	68,43	100	88,53	88,16	22,41	79,97	78,23	84,04	87,29	74,22	69,59	70,40
Aisance avec chasse d'eau	8,19	11,56	17,62	23,96	14,70	16,39	0,15	13,11		20,39	9,41	45,55	14,06	22,10
Concession	76,72	51,86	36,08	19,36	77,04	34,87	42,88	82,20	89,08	81,18	50,71	20,40	65,40	47,71
Combustible utilisé (charbon)	69,87	51,86	52,99	72,65	71,55	51,60	47,66	64,79	38,18	61,97	62,43	45,69	61,97	55,16

Source : Enquête Emploi 2002, Cotonou, calculs INSAE

Tableau A2: Répartition des infrastructures sociocommunautaire par quartier du 13^{ème} arrondissement

	AGLA	MISSITE	AÏBATIN	GBEDEGBE	HOUENOUSOU	AHOGBOHOU
Connexion au réseau de distribution d'eau	oui	oui	oui	oui	Oui	oui
Principale source d'eau utilisée pour la boisson	SONEB	SONEB	SONEB	SONEB	SONEB	SONEB
Genre de toilettes utilisé par la majorité des habitants	latrines améliorées	latrines améliorées et nature	fosses rudimentaires	latrines améliorées	latrines améliorées	nature
Mode d'évacuation des eaux usées	nature	nature	nature	nature	Nature	nature
Service de ramassage d'ordures	oui	oui	oui	non	Oui	non
Mode d'évacuation des ordures ménagères	poubelle	poubelle et nature	nature	nature	Poubelle	nature
Connexion au réseau électrique de la SBEE	oui	oui	oui	oui	Oui	non
Principal mode d'éclairage	SBEE	SBEE	SBEE	SBEE	SBEE	lanterne

Source : RECEM, 2005

Tableau A3 : Les infrastructures de santé des différents quartiers du 13^{ème} arrondissement

		Où se trouve (NOM DU SERVICE) le plus proche?	À combien de kilomètres se trouve t-il?	Quel est le moyen de déplacement le plus utilisé par les habitants de la localité pour s'y rendre?	Combien de temps faut-il pour se s'y rendre avec le moyen de déplacement le plus utilisé?	Ce service est-il public, privé ou parapublic?	Ce service assure	On s'y procure
HOPITAL/ CENTRE MÉDICAL/ CENTRE DE SANTÉ	AGLA	MENONTIN	8	MOTO/MO-BYLETTE	45	PARAPUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	MISSITE	AHOGBOHOUÉ	4	MOTO/MO-BYLETTE OU A PIED	5 OU 40	PUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	AÏBATIN							
	GBEDEGBE	GBEGAMEY	4	VOITURE/ CAMION	15	PUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	HOUENOUSSOU	AHOGBOHOUÉ	0	MOTO/MO-BYLETTE OU A PIED	5	PUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	AHOGBOHOUÉ	AHOGBOHOUÉ	0	A PIED	5 OU 10	PUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
CENTRE SMI	AGLA	TOPKA	15	MOTO/MO-BYLETTE OU A PIED	45	PUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	MISSITE							
	AÏBATIN	AÏBATIN	0			PARAPUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	GBEDEGBE							

	HOUENOUSSOU	HOUENOUSSOU	0	A PIED	5	PRIVE	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	
	AHOGBOHOUÉ	AHOGBOHOUÉ	0	A PIED	20	PUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens
DISPEN- SAIRE	AGLA	AGLA	0	A PIED	30	PUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	MISSITE							
	AÏBATIN	AIBATIN	0			PRIVE	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	GBEDEGBE	HOUENOUSSOU	4	MOTO/MOBYLE TTE OU A PIED	10	PUBLIC	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	HOUENOUSSOU							
	AHOGBOHOUÉ	AHOGBOHOUÉ	0	A PIED	20	PRIVE	Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education	Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens
CASE DE SANTÉ	AGLA							
	MISSITE							
	AÏBATIN							
	GBEDEGBE							
	HOUENOUSSOU							
	AHOGBOHOUÉ							
CLINIQUE PRIVÉE	AGLA	AGLA	0	A PIED	30		Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	MISSITE	MISSITE	0	A PIED	20		Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom

	AÏBATIN		0				Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	GBEDEGBE	VODJE	2	MOTO/MO-BYLETTE OU A PIED	8		Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	HOUENOUSSOU	HOUEYIHO	0	A PIED	5		Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	AHOGBOHOUÉ	AHOGBOHOUÉ	0				Suivi des femmes, Accouchement,	
CABINET DE MÉDECIN PRIVÉ	AGLA	AGLA	0	A PIED	30		Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	MISSITE							
	AÏBATIN	AÏBATIN	0				Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	GBEDEGBE	HOUEYIHO	1	MOTO/MO-BYLETTE OU A PIED	5		Suivi des femmes, Accouchement, Soins curatifs	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	HOUENOUSSOU	HOUENOUSSOU	0	A PIED	5		Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	AHOGBOHOUÉ							
CABINET DE SOINS/ INFIRMERIE	AGLA	MENONTIN	8	MOTO/MO-BYLETTE OU A PIED	15		Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	MISSITE							
	AÏBATIN	AÏBATIN	0				Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom

	GBEDEGBE	GBEDEGBE	0	A PIED	5		Suivi des femmes, Accouchement, Suivi des enfants, Soins curatifs	
	HOUENOUSSOU	HOUENOUSSOU	0	A PIED	5		Suivi des enfants, Vaccinations, Soins curatifs, Education, Santé/Nutrition	SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	AHOGBOHOUÉ							
PHARMACIE	AGLA	AGLA	0	A PIED	30	PRIVE		SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	MISSITE							
	AÏBATIN	AÏBATIN	0			PRIVE		SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	GBEDEGBE	AÏBATIN	0	A PIED	8	PRIVE		SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	HOUENOUSSOU	HOUÉYIHO	0	A PIED	5	PRIVE		SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom
	AHOGBOHOUÉ	VEDOKO	1	MOTO/MO-BYLETTE OU A PIED	15	PRIVE		SRO, Remèdes Toux, Remèdes Fièvre, Remèdes Vers, Antibiotiques, Anti-Paludéens et Condom

Source : RECEM, 2005

Tableau A4 : Satisfaction des besoins minimum des ménages en fonction des classes de pauvreté

		des 20% les plus pauvres	des 20% moyennement pauvres	des 20% qui sont au milieu	des 20% moyennement riches	des 20% les plus riches
satisfaction du nombre de repas par jour	Très satisfait	13.4	12.6	19.3	32.0	50.0
	Satisfait	11.3	32.6	45.2	52.8	15.0
	Non, pas vraiment	50.2	41.8	30.6	7.1	5.0
	Non, pas du tout	25.1	13.0	5.0	8.1	30.0
Satisfaction consommation Tubercules	Très satisfait	8.4	6.2	10.8	30.5	40.0
	Satisfait	12.8	30.0	47.8	44.2	15.0
	Non, pas vraiment	47.2	39.2	32.4	15.2	20.0
	Non, pas du tout	31.6	24.6	9.0	10.2	25.0
satisfaction consommation légumes	Très satisfait	7.9	5.2	11.7	19.9	35.0
	Satisfait	12.3	29.1	38.8	52.0	15.0
	Non, pas vraiment	47.7	41.1	39.2	15.8	20.0
	Non, pas du tout	32.0	24.5	10.3	12.2	30.0
satisfaction consommation viande	Très satisfait	9.8	5.9	14.6	37.8	40.0
	Satisfait	13.2	29.2	41.8	38.3	20.0
	Non, pas vraiment	46.3	38.7	32.0	11.7	15.0
	Non, pas du tout	30.7	26.3	11.6	12.2	25.0
satisfaction du repas des jours de fête	Très satisfait	5.3	9.0	17.4	34.4	40.0
	Satisfait	14.6	34.5	42.2	42.1	20.0
	Non, pas vraiment	49.5	32.0	33.3	14.9	15.0
	Non, pas du tout	30.7	24.5	7.1	8.7	25.0
Satisfaction Vêtement	Très satisfait	8.0	9.8	15.7	30.1	40.0
	Satisfait	17.5	29.4	47.9	51.0	15.0
	Non, pas vraiment	48.7	45.9	26.7	11.7	15.0
	Non, pas du tout	25.8	14.9	9.7	7.1	30.0
Satisfaction chaussures	Très satisfait	6.4	8.6	15.2	30.5	45.0
	Satisfait	18.8	30.0	46.9	48.7	10.0
	Non, pas vraiment	49.1	46.1	29.2	12.2	20.0
	Non, pas du tout	25.7	15.3	8.7	8.6	25.0
Satisfaction logement	Très satisfait	10.7	13.8	18.7	29.4	50.0
	Satisfait	15.4	25.2	37.7	47.7	10.0
	Non, pas vraiment	45.7	43.6	32.1	13.2	15.0
	Non, pas du tout	28.2	17.5	11.5	9.6	25.0
Satisfaction accès à l'eau	Très satisfait	14.0	12.5	20.2	37.1	45.0
	Satisfait	14.9	25.3	35.7	47.2	10.0
	Non, pas vraiment	40.1	40.8	33.0	7.1	15.0
	Non, pas du tout	31.1	21.4	11.1	8.6	30.0
Satisfaction accès à l'électricité	Très satisfait	12.9	11.4	19.1	32.5	45.0
	Satisfait	15.4	28.3	40.3	48.7	10.0
	Non, pas vraiment	42.2	42.7	30.7	9.6	20.0
	Non, pas du tout	29.5	17.6	9.8	9.1	25.0
Satisfaction des meubles de la maison	Très satisfait	7.8	8.1	16.3	31.5	45.0
	Satisfait	17.7	26.2	40.2	44.2	20.0
	Non, pas vraiment	44.3	46.8	35.2	12.7	20.0
	Non, pas du tout	30.2	18.9	8.3	11.7	15.0
Satisfaction des produits d'entretien	Très satisfait	7.0	10.0	16.9	30.6	40.0
	Satisfait	20.7	30.1	42.7	51.0	15.0
	Non, pas vraiment	45.0	43.0	30.3	8.2	25.0
	Non, pas du tout	27.3	16.8	10.2	10.2	20.0

Satisfaction soins, médicaments	Très satisfait	13.8	12.5	21.4	34.2	45.0
	Satisfait	13.5	27.8	37.9	45.9	20.0
	Non, pas vraiment	47.2	44.0	31.6	9.2	25.0
	Non, pas du tout	25.5	15.7	9.0	10.7	10.0
Satisfaction soin du corps	Très satisfait	12.0	9.0	18.2	32.1	40.0
	Satisfait	16.7	31.4	42.5	46.4	25.0
	Non, pas vraiment	46.3	45.2	30.1	12.8	25.0
	Non, pas du tout	25.0	14.4	9.2	8.7	10.0
Satisfaction des moyens de transports utilisés	Très satisfait	8.4	7.7	15.4	34.7	55.0
	Satisfait	16.8	24.8	37.6	41.3	5.0
	Non, pas vraiment	42.6	44.4	34.6	13.3	25.0
	Non, pas du tout	32.2	23.0	12.4	10.7	15.0
Satisfaction loisirs	Très satisfait	6.7	8.5	13.0	27.0	40.0
	Satisfait	17.6	26.9	38.6	50.5	10.0
	Non, pas vraiment	43.8	45.1	38.1	10.7	35.0
	Non, pas du tout	32.0	19.6	10.3	11.7	15.0
Satisfaction relation famille et amis	Très satisfait	7.7	9.9	14.9	27.2	52.6
	Satisfait	25.3	36.7	47.2	51.8	10.5
	Non, pas vraiment	40.9	38.9	30.3	10.8	10.5
	Non, pas du tout	26.1	14.5	7.6	10.3	26.3
Satisfaction aide aux parents en difficulté	Très satisfait	5.5	9.2	14.1	28.1	40.0
	Satisfait	14.6	27.2	35.8	45.4	15.0
	Non, pas vraiment	34.7	37.7	37.3	10.2	15.0
	Non, pas du tout	45.2	25.9	12.8	16.3	30.0

Source : RECEM, 2005

Tableau A5 : Estimation des besoins minimums pour avoir une condition de vie correcte en fonction des classes de pauvreté

		des 20% les plus pauvres	des 20% moyennement pauvres	des 20% qui sont au milieu	des 20% moyennement riches	des 20% les plus riches
Prendre 3 repas par jour	oui	89.1	91.7	95.5	95.4	100.0
	Non	10.9	8.3	4.5	4.6	
Manger des céréales ou tubercules tous les jours	oui	80.4	75.1	86.8	90.9	80.0
	Non	19.6	24.9	13.2	9.1	20.0
Manger des légumes tous les jours	oui	75.5	71.2	75.6	86.2	85.0
	Non	24.5	28.8	24.4	13.8	15.0
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	oui	79.0	76.9	91.7	93.9	85.0
	Non	21.0	23.1	8.3	6.1	15.0
Un bon repas les jours de fête	oui	82.2	84.9	92.5	92.9	85.0
	Non	17.8	15.1	7.5	7.1	15.0
Avoir plusieurs vêtements	oui	89.3	89.8	95.3	94.9	90.0
	Non	10.7	10.2	4.7	5.1	10.0
Avoir plusieurs paires de chaussures	oui	89.2	90.3	94.9	98.0	90.0
	Non	10.8	9.7	5.1	2.0	10.0
Avoir un logement	oui	91.6	94.4	96.8	97.5	95.0
	Non	8.4	5.6	3.2	2.5	5.0
Avoir un logement spacieux	oui	90.7	88.7	95.1	93.9	89.5
	Non	9.3	11.3	4.9	6.1	10.5
Avoir accès à l'eau	oui	90.3	92.9	95.5	95.4	90.0
	Non	9.7	7.1	4.5	4.6	10.0
Avoir accès à l'électricité	oui	91.1	92.0	96.1	93.9	90.0
	Non	8.9	8.0	3.9	6.1	10.0

Avoir des tables et des lits dans la maison	oui	90.3	92.1	97.6	93.4	85.0
	Non	9.7	7.9	2.4	6.6	15.0
Pouvoir acheter des produits d'entretien	oui	91.1	94.0	97.3	97.0	85.0
	Non	8.9	6.0	2.7	3.0	15.0
Pouvoir se soigner quand on est malade	oui	92.0	95.1	97.5	95.4	95.0
	Non	8.0	4.9	2.5	4.6	5.0
Pouvoir s'occuper de son corps	oui	92.5	94.1	95.0	94.4	95.0
	Non	7.5	5.9	5.0	5.6	5.0
Avoir un travail stable et durable	oui	89.7	89.8	95.8	96.4	85.0
	Non	10.3	10.2	4.2	3.6	15.0
Ne pas travailler nuit et jour	oui	73.2	76.8	86.4	90.4	70.0
	Non	26.8	23.2	13.6	9.6	30.0
Pouvoir prendre le bus pour aller travailler	oui	85.5	86.9	85.6	84.8	80.0
	Non	14.5	13.1	14.4	15.2	20.0
Pouvoir prendre le taxi en cas de nécessité	oui	90.1	92.6	94.9	90.9	90.0
	Non	9.9	7.4	5.1	9.1	10.0
Avoir un moyen de transport personnel	oui	90.1	92.4	95.6	95.9	90.0
	Non	9.9	7.6	4.4	4.1	10.0
Pouvoir envoyer les enfants à l'école	oui	90.9	94.2	96.6	92.9	85.0
	Non	9.1	5.8	3.4	7.1	15.0
Prendre des vacances une fois par an	oui	89.4	92.7	94.2	95.4	85.0
	Non	10.6	7.3	5.8	4.6	15.0
Avoir un poste de radio	oui	92.1	95.1	97.2	94.9	85.0
	Non	7.9	4.9	2.8	5.1	15.0
Pouvoir acheter un poste de télévision	oui	90.4	92.5	96.6	94.9	85.0
	Non	9.6	7.5	3.4	5.1	15.0
Pouvoir offrir des cadeaux quand il le faut	oui	87.6	91.6	94.4	94.4	85.0
	Non	12.4	8.4	5.6	5.6	15.0
Ne pas avoir trop d'enfants	oui	84.7	80.2	85.7	93.3	84.2
	Non	15.3	19.8	14.3	6.7	15.8

Source : RECEM, 2005